POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 468 / 3€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
GENVER / JANVIER 2003

LE PEUPLE BRETON



Pobl Vreizh a souet deoc'h ur bloavezh mat

Trégor p. 9
E. Le Bolzer

TV Breizh p. 24-25
Christine & Lionel

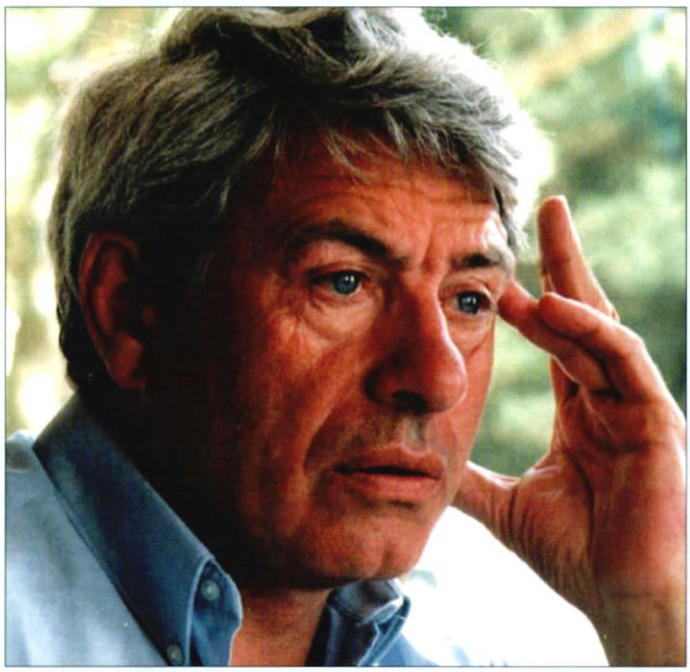
Carnac p. 32
Victoire de Menhirs libres

Merci, Roger Gicquel

Le rédacteur en chef du « Peuple breton » a été bien attristé de recevoir, avec la chronique de Roger Gicquel consacrée à son ami Daniel Gélin, parue dans le numéro de décembre du PB, un aimable petit mot où notre invité habituel m'annonçait qu'il « pensait interrompre sa chronique dans sa régularité mensuelle ». Attristé, parce qu'il faut bien dire que la ponctualité toute professionnelle de Gicquel m'arrangeait bien : tous les mois, depuis septembre 1999, j'ai reçu, sans rien demander, l'article de notre célèbre collaborateur. Ce qui représente tout de même la bagatelle de 36 contributions, avec une seule interruption, en mai 2000, pour cause de congé. Un congé qui n'en fut même pas un, puisque le drame de Quévert amenait Roger Gicquel à nous adresser de Barcelone, le 23 avril, un magnifique papier où il tenait à exprimer son émotion : « *Je songe à ma Bretagne endeuillée et je me persuade que ni les rats poseurs de bombe, ni ceux qui les inspirent ou les manipulent, ni les profiteurs nécrophages se nourrissant aussi des pires amalgames ne parviendront à briser le nouvel élan de l'identité bretonne.* »

Trente-six contributions, c'est une performance. De février 1968 à avril 1969, une autre signature prestigieuse honora déjà les colonnes du PB. Celle de Morvan Lebesque, dans des « *chroniques proches de celles du "Canard enchaîné": même forme, même longueur et même souffle. Seule l'approche change. S'éloignant des problèmes "de" société, il va saisir ceux "d'une" société, la société bretonne, et par cette voie, rejoindre quand même la dimension de l'universel* » (1). Lui, l'écrivain connu, le journaliste sollicité, il avait accepté de se contraindre à livrer tous les mois son papier à un journal de trois feuilles recto verso, tiré à 1.500 exemplaires. Et cela dura quatorze mois. C'est dire l'estime dans laquelle il tenait l'UDB.

De même, quand Roger Gicquel accepta, à ma demande, de nous donner chaque mois sa chronique, nous fûmes légitimement fiers. Certains imbéciles n'hésitèrent pas à critiquer notre



démarche (mais peut-on faire quelque chose pour la Bretagne sans encourir une critique stérilisante ?) : « Gicquel n'est qu'un nom et il n'a rien à dire. » Quelle ânerie ! Dans notre société surmédiatisée, où le combat breton a toutes les peines à franchir les limites du perceptible, n'était-ce pas, au contraire, comme dans le cas de Lebesque, un beau cadeau que Gicquel faisait à notre mensuel, en nous prêtant justement sa notoriété ? Avec un nom aussi connu que le sien, il n'aurait eu que l'embarras du choix pour trouver une tribune où s'exprimer. Et c'est le PB qu'il choisit !

Sans compter que les éternels grincheux en ont été pour leur fiel... Car si, d'aventure, notre courrier des lecteurs recevait parfois un « Gicquel n'apporte rien » – que Roger a relevé dans la lettre qu'il m'écrit, car ces mots l'ont sûrement peiné –, combien d'autres n'ont-ils pas approuvé et goûté les propos d'un homme découvrant, avec son retour au pays, l'histoire et l'engagement de plusieurs de ses fils pour l'identité bretonne, l'économie bretonne, l'environnement breton. Qu'on relise donc les chroniques de Gicquel. Je n'en citerai, volontairement, que quatre : « *Le cri manquant* » (février 2000), « *La loi, les droits, l'arbitraire* » (septembre 2001), « *Vous avez dit sécurité ?* » (avril 2002), « *Génération Jeannette* » (septembre 2002). Qui osera glapir que « *Gicquel n'apporte rien* » ? On retrouve dans ces chroniques le souffle et l'engagement de Lebesque – auquel, justement, Gicquel rendait hommage en décembre 2000.

Je dois donc à la vérité de dire que ce « retrait » m'attriste. Quand Roger m'écrit « *A côté d'excellents articles de fond du "Peuple breton", et qui répondent bien à la ligne éditoriale, je fais figure de dilettante* », sa modestie m'irrite... Je vais donc devoir proposer désormais à nos lecteurs des « invités » différents. Ce qui ne manquera pas de compliquer ma tâche. Mais Gicquel ne nous quitte pas, il interrompt seulement la régularité mensuelle de ses papiers. Il sera donc au nombre de ces « invités » plus divers que je vais essayer de trouver. Heureusement ! Et, pour ces trente-six mois de régularité, justement, merci Roger Gicquel !

Ronan LEPROHON

(1) Fanch Kerfraval, in Morvan Lebesque, *Chroniques bretonnes*, Editions Bretagnes, Taulé, 1983.

Souscription

Un record !

Eh oui, c'est un record : jamais la souscription permanente en faveur du "Peuple breton" n'avait atteint ce montant. L'an dernier, c'était déjà une année record, vous nous aviez donné 3.971,30 € ! Cette année, avec 4.539,99 € nous frôlons les trois millions d'anciens francs (certains se souviennent encore de cette monnaie d'il y a plus de quarante ans...).

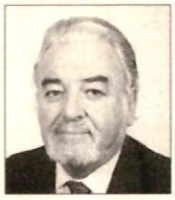
Merci. Merci à tous. Et merci, parce que cela signifie que vous reconnaissez et saluez à votre manière nos efforts pour améliorer le P.B.

Un détail, qui n'en est pas un : en 2001, un généreux donateur nous avait fait un don exceptionnel de 10.000 F. Cette année, il est toujours présent ; mais, avec, seulement (sic !) 5.000 F. Cela ne vous a pas empêchés de pulvériser votre record. Mersi bras deoc'h.

Roger Tassin, Lorient, 10 € ; F. Kerouredan, Ploudalmézeau, 5 € ; Yves Guillou, Saint-Brieuc, 5 € ; Bernard Jolois, Gambais, 5 € ; Guy Mary, Carnac, 10 € ; Anne Le Mo, Marseille, 20 € ; Anne Le Gars, Pluguffan, 5 € ; Christian Pellen, Nantes, 20 € ; Jean-Yves Toux, L'Hermitage-Lorge, 3 € ; D. Chorlay, Tréflévenez, 10 € ; Roland Michon, Rennes, 5 € ; Michel Carré, Vannes, 10 € ; Yannick Menez, Trégastel, 10 € ; Michel Sinic, Saint-Jean-du-Gard, 5 € ; Jean-Michel Peresse, Rennes, 5 € ; G. Barrillot, Pornichet, 3 € ; J.J. Le Guyarder, Verneuil-sur-Seine, 10 € ; J. Luguern, Issy-les-Moulineaux, 7 € ; **Total mois : 148 €. Total année 2002 : 4.539,99 euros.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 1er trimestre 2003.

Sommaire



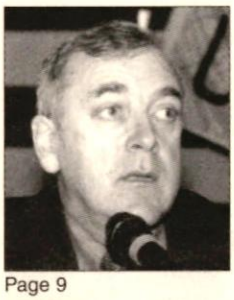
L'année qui commence est d'une importance (soulignée par notre éditorialiste, page 2) qui n'échappe à personne. Des modifications importantes se produisent notamment sur ce qu'il faudra bien appeler le "front intérieur", tellement la lutte anti-bretonne se durcit à mesure que progressent dans l'opinion nos analyses et nos idées. C'est la suppression du gallo au DEUG de Rennes, puis dans les concours de formation des maîtres, c'est la mise hors-la-loi de la pédagogie immersive du breton, puis l'attaque contre l'enseignement bilingue paritaire, c'est l'expulsion envisagée de Diwan de locaux publics à Saint-Nazaire, puis la suppression d'une option bretonne à la fac de Nantes, puis la suppression d'une émission en breton en Loire-Atlantique. Et ce n'est pas fini ! Les "idéologogues du néolithique", les nationaux-républicains feront feu de tout bois : on l'a vu récemment à l'Assemblée nationale avec le refus de l'amendement Le Fur, visant à modifier l'article 2 de la Constitution.

Paranoïaques les militants bretons ? Non, lucides ! Et clairvoyants, quand ils en appellent à l'union entre nous, autour des valeurs sûres que sont Diwan, Dihun, Div Yezh, Dastum, Kendalc'h, Stumdi, Roudour et l'UDB, bien sûr. Et le PB enfin ! En 2003, nous aurons besoin de ce journal, croyez-moi ! Abonnez-vous, si ce n'est déjà fait.

Dans le présent numéro, vous trouverez toutes vos rubriques habituelles. J'attire votre attention sur les pages 4 et 5 (Loire-Atlantique), 8 et 9 (Trégor). J'aime énormément le papier de Yann Fiévet (page 15). Et ensemble, nous aurons une pensée pour la mémoire de Marcel Le Corre, péri en mer (page 11).

Bonne lecture à tous !

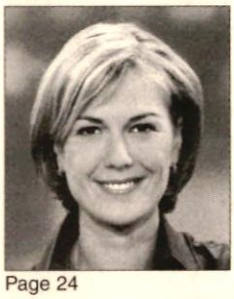
Ronan LEPROHON



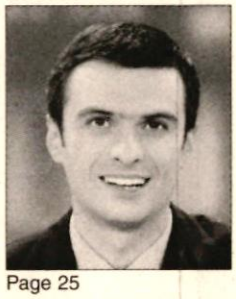
Page 9



Page 20

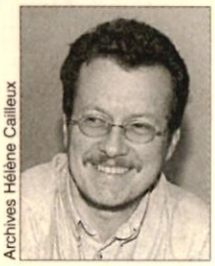


Page 24



Page 25

Le crédit-photo de couverture :
– En une : Photo Loeiz Bloñs
– Deux de couverture : Roger Gicquel : DR.
Notre magazine qui paraît habituellement le premier vendredi du mois, sort, par exception ce mois, le lundi 6 janvier.


Archives Hélène Cailleux

L'année de tous les dangers... ou de tous les espoirs ?

On a vraiment envie de se souhaiter une bonne année. Et l'on voudrait y croire.

L'année 2003 risque cependant d'être celle de la deuxième guerre d'Irak, une guerre aux conséquences incalculables sinon imprévisibles. Une guerre injuste et dangereuse.

Nul ne saurait nous soupçonner de ménager le régime de Saddam Hussein. Nous n'étions pas si nombreux en 1988 à dénoncer le gazage (le mot est moins horrible que la chose) de la population kurde du village d'Halabja. A cette époque, Jacques Chirac et Jean-Pierre Chevènement se flattaient d'être des amis personnels du tyran de Bagdad, client fidèle des armements français. Mais en dépit de toutes les turpitudes du régime baasiste, les géopolitologues spécialistes des filières terroristes islamiques s'accordent à lui reconnaître beaucoup moins de responsabilités que le régime moyenâgeux des princes d'Arabie saoudite dans le financement et l'armement d'Al Qaida et autres réseaux de fous d'Allah. Les attentats du 11 septembre 2001 ne sauraient donc justifier une nouvelle guerre contre la population irakienne. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Les principales victimes de la guerre faite à l'Irak en 1991 et de dix années d'embargo furent et demeurent les civils, en particulier les enfants. On meurt de faim et de maladie bénigne dans ce pays qui, naguère, assurait nourriture, santé et instruction à la plupart de ses habitants. Et qu'on ne nous raconte pas que cette politique consistant à affamer la population avait pour objectif de faire chuter le régime !

En comparaison de ce qui va se jouer là-bas, c'est-à-dire une insécurité mondiale pour plusieurs générations peut-être, l'avenir de la société bretonne et de son identité pourrait paraître secondaire. Cet avenir nous importe pourtant, car nous voulons que le peuple breton demeure et que, pour ce faire, il maîtrise autant qu'il est possible le destin de son pays.

On n'en prend pas vraiment le chemin et il faut reconnaître au jeune économiste Jean Ollivro et à l'esprit du Célib qu'est Joseph Martray le grand mérite d'avoir troublé en deux ouvrages l'image trop consensuelle du soi-disant "miracle breton", en pointant les retards persistants et les dysfonctionnements qui s'aggravent. En 2002 la Bretagne, administrative certes, est bien cette région qui pointe à l'avant-dernier rang des régions de métropole pour le salaire industriel moyen. Cette région où l'émigration des jeunes, surtout les plus diplômés destinés à des missions d'entraînement et d'innovation, a repris comme il y a quarante ans, mais masquée cette fois dans la démographie globale par l'attraction que notre littoral exerce sur les retraités. Cette région qui se fracture sous l'action d'équipements lourds reproduisant les schémas centralisateurs comme le TGV qui a mis Nantes et Rennes plus près de Paris que de Brest ou Quimper. Et pourtant cette région recèle des potentiels exceptionnels, tant sur le plan géographique (proximité immédiate avec la principale voie commerciale au monde, tête de pont naturelle de l'Europe vers les autres continents) qu'humain (un niveau de formation élevé, une culture qui dépasse les clivages sociaux et s'ouvre aux différences).

Alors s'il est bien vrai que notre horizon ne s'arrête pas aux frontières, depuis longtemps virtuelles, de la Bretagne, il n'en est pas moins sûr que nous aurons plus de chances de peser sur les décisions qui se prennent ailleurs si nous sommes moins étrangers à celles qui se prennent ici. C'est cela l'autonomie et c'est ce que nous voulons pour la Bretagne et son peuple.

Nous voulons adresser ce message aux milliers de Bretons, acteurs économiques, militants syndicaux, environnementaux ou culturels, qui nous ont rejoints le temps d'une élection mais qui se tiennent à l'écart de l'action politique, de peur peut-être de se salir. Il ne tient qu'à vous de rendre possible ce qui est nécessaire en apportant vos compétences et votre envie de changement. L'UDB n'est peut-être pas le parti politique de vos rêves, elle n'est pas le plus efficace, c'est sûr, certaines pages de son histoire vous rebutent peut-être, parfois ses prises de position (ou ses absences de position) peuvent vous agacer, mais l'UDB n'est que la somme des Bretonnes et des Bretons qui la font vivre et elle a le mérite – que nul ne pourra lui contester – d'affirmer l'existence de la Bretagne sur le plan politique.

Si l'adhésion vous semble un pas insurmontable à franchir, donnons-nous au moins la possibilité d'agir de conserve. "Cartés" ou non, unissons nos forces et nos énergies pour commencer dès les élections régionales de 2004, à sortir la Bretagne du lent déclin auquel le consensus mou des partis traditionnels la condamne. Celles et ceux qui nous suivront sur cette terre océanique le méritent.

Kristian GUYONVARC'H
Porte-parole de l'UDB

L'UDB écrit au ministre de la Justice

La santé – et la vie – d'Alain Solé sont en péril !

Monsieur le Ministre,

Par la présente nous voulons vous alerter sur la dégradation de l'état de santé de Monsieur Alain Solé, en détention préventive depuis trois ans et trois mois et actuellement incarcéré à la Maison d'arrêt de Nanterre.

Alain Solé souffre en effet d'un diabète de type 3, nécessitant un traitement permanent d'insuline et entraînant la dégradation progressive des fonctions essentielles et, notamment, d'organes vitaux. Une grave alerte est déjà survenue le 4 octobre 2002, entraînant son hospitalisation en urgence.

L'un de ses défenseurs, Maître Isabelle Coutant-Peyre, du barreau de Paris, écrit :

"Le rapport de l'expert désigné, le professeur Jacques F. Azorin, établi le 25 novembre 2002, démontre que le maintien en détention d'Alain Solé entraînera obligatoirement des accidents vitaux, faute de structures de soins appropriées aux graves pathologies dont il souffre. Ce rapport démontre d'ailleurs que l'évolution de ces pathologies vitales résulte du manque de traitement depuis son incarcération.

Le résumé des différents comptes rendus d'hospitalisation démontre que :

– faute de surveillance médicale, alors que l'administration pénitentiaire avait refusé l'extraction d'Alain Solé pour différents examens hospitaliers, le 4 octobre 2002, survenait un infarctus du myocarde, dans un cadre de cardiopathie ischémique.

Les examens effectués à la suite de l'hospitalisation d'Alain Solé aux urgences, révélaient :

– "une sténose serrée de l'artère iliaque primitive associée à des plaques sur la bifurcation fémorale".

– "l'artère coronaire droite occluse à la fin du segment I, réopacifiée en distalité par la circulation collatérale homolatérale" entraînant "une nécrose dans le territoire inférieur".

Dans ses conclusions, l'expert relève :

"Surtout, il a été mis en évidence récemment sur le plan cardiaque, une insuffisance coronarienne avec un infarctus du myocarde au niveau du territoire inférieur, infarctus silencieux fréquent chez les diabétiques."

L'expert relève également au niveau des effets du diabète d'Alain Solé un risque d'occlusion brutale de l'artère iliaque interne gauche.

Or, si le médecin expert ne se prononce pas explicitement sur l'incompatibilité de l'état actuel d'Alain Solé avec la détention, car, indique-t-il, "ne connaissant pas personnellement les conditions d'une détention ordinaire, il nous est difficile d'affirmer", il relève :

– "comme facteur de risque, nous avons retenu un diabète insulinodépendant qu'il n'est pas toujours facile d'équilibrer". Or, note-t-il, "Il est difficile de réaliser un régime particulier dans ces conditions de détention."

– la nécessité de procéder à des examens médicaux complexes "scintigraphie myocardique au Thallium Permantine", une angioplastie de l'artère iliaque gauche pour éviter une occlusion brutale pouvant entraîner une ischémie du membre inférieur gauche", et une fois ces conditions requises :

– les moyens logistiques et médiaux nécessaires à l'équilibrage du diabète.

Il faut nécessairement déduire de ces constatations que l'administration pénitentiaire n'est pas en mesure de répondre à ces actes nécessaires pour empêcher l'aggravation de l'état de santé d'Alain Solé, mettant sa vie en péril.

Ainsi, s'ajoute encore à une détention provisoire inadmissible, une incarcération dans des conditions visant à le détruire physiquement.

L'infarctus dont a été victime Alain Solé le 4 octobre 2002, aurait pu être évité si l'administration pénitentiaire n'avait refusé dans la période précédente à ce qu'il soit procédé à des examens en milieu hospitalier, comme les médecins l'avaient demandé."

Monsieur le Ministre, en maintenant Alain Solé plus longtemps en détention, le système judiciaire français aggrave en connaissance de cause son état de santé et met sa vie en danger. Et ce dans un contexte où M. Solé, non encore jugé, est un citoyen présumé innocent en dépit d'une période de détention provisoire qui expose la France à une nouvelle condamnation devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de ne pas laisser se prolonger ce scandale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Christian GUYONVARC'H,
Responsable des relations extérieures de l'UDB

Les adresses à utiliser

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Nouveau site internet :
www.udb-bzh.net

Saint-Nazaire : le Père Fouettard pour les élèves Diwan !

Le maire de Saint-Nazaire, le très national-républicain Joël Batteux, s'est encore une fois signalé par son zèle anti-breton.

Après avoir entrepris de rebaptiser tous les lieux portant un nom breton ou évocateur de la Bretagne[1], après avoir fait disparaître le gwenn-ha-du du fronton de l'hôtel de ville, le maire de Saint-Nazaire[2] et sa fine équipe, composée majoritairement de membres du PS, ont décidé de s'attaquer courageusement aux 34 élèves de l'école Diwan de la ville. Cette école, sous contrat d'association depuis cinq ans, est installée dans des bâtiments publics depuis douze ans. Elle scolarise des enfants de la petite section au CM2 et occupe depuis cinq ans les locaux d'une école primaire. En butte à des tracasseries incessantes depuis l'origine, Diwan Sant Nazer a été victime il y a trois ans d'une première sanction d'importance : l'interdiction pour les hérétiques d'accéder au gymnase.

Et voilà que le bureau municipal a décidé il y a quelques semaines de chasser purement et simplement les petits bretonnants de l'école. Ils sont priés de déguerpir pour le 30 juin. Le motif d'une telle mesure ? La décision du Conseil d'Etat jugeant l'intégration de Diwan contraire à la Constitution et à la législation. Comme le dit avec cynisme et jésuitisme le directeur de cabinet du taliban en chef, Jean-Marie Tassel, "la mairie a toujours soutenu le processus d'intégration de Diwan dans l'école publique. Nous ne faisons que prendre acte de la fin de cette intégration (sic)." Et ce bon Monsieur Tassel de souligner, en passant, qu'il trouvait "minable" "l'agitation actuelle autour de Diwan". A croire qu'il aime attribuer à d'autres ses propres caractéristiques ! On attend de savoir quelle sera la nouvelle étape pour le maire de Saint-Nazaire : soumettre les petits bretonnants à un lavage de cerveau "républicain" ? Les contraindre à écrire mille fois "Saint-Nazaire n'est pas en Bretagne" ?

Cette décision infâme a des conséquences qui dépassent évidemment le seul cadre nazairien. Elle constitue un précédent dont pourrait pâtir l'ensemble du réseau Diwan. Désormais, n'importe quel hobereau national-républicain se croira autorisé à tirer prétexte de la décision du Conseil d'Etat pour procéder à l'expulsion des élèves Diwan de sa commune. Désormais, les lobbies réactionnaires anti-bretons pourront multiplier les pressions sur les municipalités pour qu'elles adoptent des mesures analogues. C'est peu dire qu'il est indispensable que les démocrates de Bretagne se mobilisent contre les agissements intolérants de Joël Batteux. Rappelons que 83 % des habitants de Saint-Nazaire se déclarent attachés à la référence et à l'identité bretonnes et que les votes chevènementistes à la présidentielle n'ont représenté que 6,5 % des suffrages. C'est le moment pour les citoyens de Saint-Nazaire de démontrer la profondeur de leur attachement à la Bretagne et leur rejet des thèses nationalistes ! En espérant qu'ils auront le bon goût en 2007 d'évincer une bonne fois pour toutes leur premier édile. Et qu'il ne se trouvera pas, comme la dernière fois, un chanteur breton pour aller clamer dans les médias son admiration pour l'œuvre du sieur Batteux !

Ronan DIVARD

1 - Voir "Le Peuple breton", n° 464, septembre 2002, pour une étude très documentée de Jean-Jacques Monnier.

2 - Joël Batteux a été élu sous l'étiquette du MDC, parti qui s'est fondu dans le "Pôle républicain". Après avoir été un ardent partisan de Chevènement, Joël Batteux a ostensiblement pris ses distances, à l'issue des élections, pour tenter un rabibochage avec le PS. Il est l'un des fondateurs en septembre de "l'Association pour une gauche républicaine", qui regroupe des déçus du chevènementisme.

Menaces sur l'école Diwan : la réaction de l'UDB-Saint-Nazaire

L'UDB exprime sa stupeur et son indignation devant le projet de la majorité municipale PS - PC - Verts - ex- MDC) de renvoyer l'école Diwan des locaux qu'elle occupe au sein du groupe scolaire Jean Zay à Kerlede. Nos petits écoliers seraient ainsi brutalement mis à la rue à la fin de cette année scolaire.

Cette indifférence au devenir des enfants d'une école primaire et maternelle qui fonctionne en harmonie dans son quartier depuis cinq ans, est pour le moins inquiétante. Cette décision serait choquante pour les enfants et incompréhensible pour tous les démocrates. Que deviennent les grands principes de notre droit inscrits dans le préambule de la Constitution ? Particulièrement celui du respect de la personne humaine ?

A contre-courant de la tradition nazairienne de solidarité et de tolérance, une manœuvre discriminante s'organise à l'encontre de l'école Diwan, pourtant ouverte à tous, gratuite et laïque ; soi-disant au nom de l'égalité républicaine. Mais la réalité est têtue ! La langue bretonne est une langue vivante que chaque citoyen dans la République est en droit d'apprendre s'il le souhaite, au même titre que le français, notre langue commune, avec les mêmes moyens. Il n'existe pas de langue inférieure au sein de la République !

C'est donc l'inégalité républicaine que l'on tente d'imposer, sous la pression d'une idéologie nationaliste, minoritaire, égoïste et niveleuse des identités. Les Français et les Européens la rejettent partout massivement.

La majorité municipale ne doit pas fuir ses responsabilités en se dédouanant honteusement après la décision du Conseil d'Etat sur l'intégration. Ce dernier, et c'est tout à son honneur, relève dans son exposé «la nécessité de sauvegarder le patrimoine que constituent les langues régionales». Il n'entend pas «s'ériger en juge des méthodes pédagogiques». L'immersion est une méthode pédagogique, qui a démontré son efficacité dans les écoles Diwan.

L'école Diwan de Saint-Nazaire doit pouvoir rester dans ses murs et enseigner en paix.

Jean QUINTIN,
responsable de la section UDB
Saint-Nazaire-Presqu'île

Du breton à Clisson

A Clisson, le deuxième festival de Cinéma «Désembobinage» se prépare. Il se tiendra du 13 au 30 mars 2003. Pour cette édition, une matinée spéciale devrait être consacrée à la langue bretonne... Oui, oui, vous avez bien lu, à la langue bretonne. Mais où cela ? Aux marches de Bretagne ? A Clisson ? Biskoazh kemend-all !

Il est 20 h 30, lundi 2 décembre 2002, salle du Cercle Olivier de Clisson. Une quinzaine de personnes, représentant diverses associations de Clisson et du Pays nantais (Clisson Passion, Attac vignoble, Amicale laïque du Landreau...), est présente pour la quatrième réunion de préparation du deuxième festival «Désembobinage». Ce second festival, comme le premier, a pour principal objectif de présenter, grâce au cinéma, différentes facettes de la globalisation et diverses alternatives à une autre mondialisation.

Parmi les associations présentes, Kentelioù an Noz (KanN), association dynamique de cours de breton pour adultes de Loire-Atlantique. KanN présentera un film breton (et en breton) qui sera suivi d'un débat sur le thème : « Langue bretonne et mondialisation». Certaines personnes dans la salle s'étonnent. Que viennent faire les Breizhoù dans cette histoire ? En quoi la question de la langue bretonne interroge la mondialisation ? Un des représentants de KanN intervient : «La langue bretonne est moribonde. Il y avait plus d'un million de locuteurs au début du siècle dernier. 200.000 locuteurs aujourd'hui. 80 % ont plus de 60 ans. La situation est catastrophique. La langue est un des vecteurs essentiels d'une culture. La mort d'une langue participe à la mort d'une culture. Ainsi vouloir une autre mondialisation qui prend en compte la diversité des êtres et des cultures, c'est aussi regarder chez soi, en Bretagne, et s'inquiéter du sort réservé aux langues dites «minoritaires».



D.R.

Didier et Djamila, bénévoles de "Désambobinage", lors de la première édition du festival.

Un silence serein succède à cette première intervention. «A Clisson, il y a sans doute un grand nombre de personnes prêtes à signer une pétition pour sauver les langues inuits ou aborigènes. Si on leur parle de la mort programmée du breton, je ne pense pas qu'il y ait grand monde à se mobiliser» ajoute Sophie Bourré, dynamique responsable du collectif «Désembobinage». Dans la salle, certaines personnes acquiescent. Un certain nombre de réticences semblent levées.

La soirée de préparation du festival continue. Les débats se recentrent autour de la programmation du festival. Trois thèmes devraient être proposés. D'abord les minorités avec les gens du voyage et la projection de «De la roulotte au parking» la Bretagne et la langue bretonne avec une projection/débat du film «Du breton plein la tête» de Soizig Danieloù, une programmation sur la Kabylie et enfin une soirée sur les actionnaires, minorité surpuissante et sans contrôle.

Ensuite, sera abordé le thème de l'environnement (Projection du film « Les glaneurs et les glaneuses » d'Agnès Varda, soirées cinéma sur la question de l'énergie nucléaire, les champs d'éoliennes en Bretagne...). Le dernier thème pressenti concerne les services publics, thème d'actualité à l'heure où la privatisation de toute activité économique semble être érigée en dogme indiscutable.

Chacun de ces thèmes qui seront présentés lors du festival sera le point de rencontre entre une question locale et une situation nationale ou internationale. L'environnement est un problème planétaire (Tchernobyl, naufrage du *Prestige* en Galice) mais aussi local (naufrage de l'*Erika*, gestion des déchets dans le vignoble nantais...).

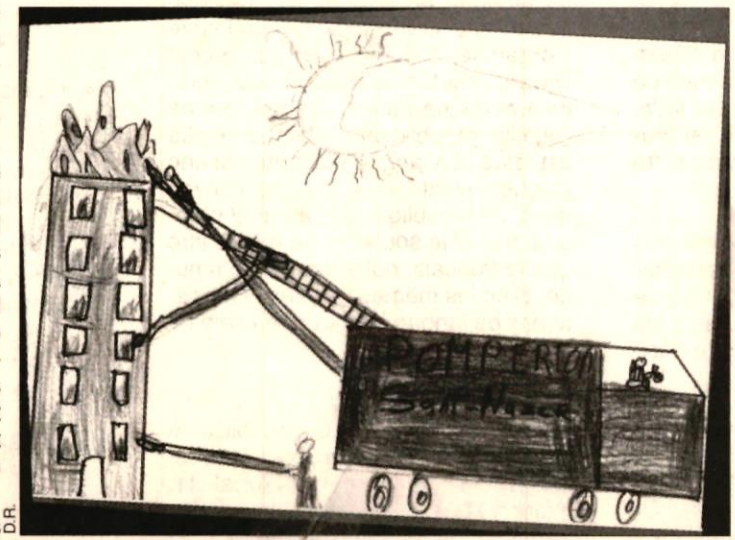
Une pluie bretonne crépite sur le toit du centre culturel. Il est temps de conclure. Sophie Bourré intervient à nouveau «Il ne faut pas uniquement dénoncer. Il y a des expériences intéressantes à l'autre bout du monde. Il faut en parler. Il faut proposer des alternatives». C'est bien là l'objet du festival.

Pierre-Emmanuel MARAIS

Calendrier breton 2003 :
Les sapeurs-pompiers de Saint-Nazaire se distinguent !

Tout d'abord, on peut dire que la graphie a changé. Un air de celtitude dès la couverture... On ouvre, et là, surprise ! Les prénoms bretons. Ils y sont tous. L'imprimerie de la clonerie de Saint-Nazaire a eu bien du mal à les retrouver tant il s'en trouve de fantaisistes sur les divers sites internet à la disposition de ceux qui cherchent bien. Quelle joie si, à la suite de cette initiative, la page naissance des journaux locaux se couvrait l'année prochaine d'autant d'Erell (le lien), Sterenn (étoile polaire) ou Pereg.

Ensuite il y a les dessins d'enfants du primaire.



D.R.

Le dessin de Marie (CE2) de Skol-Diwan de Saint-Nazaire.

Toutes les écoles de la ville ont été invitées à participer au concours "les hommes et les femmes du feu". Diwan a pris son rôle très au sérieux. Résultat : deux élèves figurent parmi les gagnants. Ceux-ci auront la chance de voir leur dessin tiré à 13.000 exemplaires.

Reste à espérer que cette initiative locale fasse des émules et que l'on voit bientôt dans toutes les communes les sapeurs-pompiers proposer à leurs concitoyens des calendriers aux couleurs régionales.

Hubert CHÉMEREAU

Soutien à M. Ménard et C. Guyonvarc'h contre l'extrême-droite

Dans l'affaire judiciaire qui oppose l'éditeur Martial Ménard et le porte-parole de l'UDB Christian Guyonvarc'h au militant d'extrême droite Laurent Jutel, la contestation de la procédure de saisie qui les frappe sera examinée, après deux reports, le 7 janvier 2003, à 10 heures, par le TGI de Lorient. L'audience est publique. M. Ménard et C. Guyonvarc'h espèrent obtenir un délai de grâce dans l'application de la saisie, et ce dans l'attente d'un troisième procès sur le fond devant la Cour de cassation, procès dont la date, envisagée vers la fin 2003, n'est pas encore fixée. Il semble que le verdict invraisemblable rendu par la cour d'appel de Rennes en mars 2002, à l'opposé du jugement initial du TGI de Rennes, viole plusieurs dispositions de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, ce qui ouvrirait la perspective d'une condamnation de l'Etat français devant la Cour européenne des droits de l'Homme en cas d'échec devant la Cour de cassation.

Nous tenons à remercier très chaleureusement les nombreux auteurs de messages de soutien et témoignages de sympathie qui sont parvenus au comité "défendons la démocratie" qui s'est constitué pour la circonstance. Une réponse personnalisée leur sera adressée. La pétition, quant à elle, a passé le cap des 7.000 signataires.

Comme les agissements des amis de M. Jutel (rappelons qu'à l'origine de toute cette affaire il y a l'incendie volontaire d'un stand de la maison d'édition de l'UDB au milieu des badauds) ne sont malheureusement pas isolés, un collectif de vigilance est en train de se constituer en Bretagne pour recouper les informations sur les actions violentes de l'extrême droite et organiser une riposte démocratique.

"La mondialisation, une chance pour la Bretagne" nous dit Joseph Martray

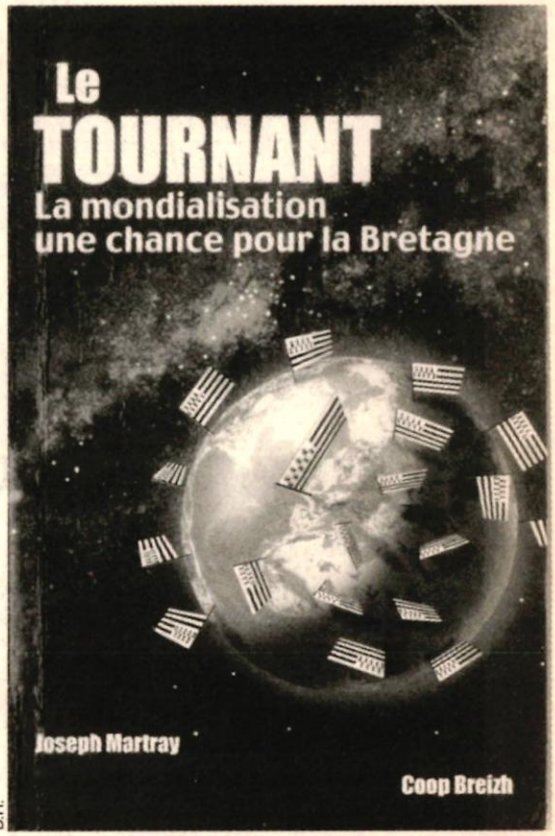
Les livres essentiels ne sont pas toujours les plus épais. Joseph Martray nous le démontre avec cet ouvrage de 110 pages, complété de deux contributions de Georges Pierret et Loeiz Laurent.

"Le tournant – La mondialisation, une chance pour la Bretagne", s'il paraît aux éditions Coop Breizh, n'est pas sans lien avec les deux récents ouvrages que J. Martray a écrits en collaboration avec l'économiste Jean Ollivro chez l'éditeur Les Portes du Large : "La Bretagne au cœur du monde nouveau" (2000) et "La Bretagne réunifiée, une région européenne ouverte sur le monde" (2001). S'y trouve réaffirmée la double nécessité d'une réunification administrative et d'une ré-internationalisation de la Bretagne par la redécouverte de la mer, la maîtrise des nouvelles technologies, la promotion de l'identité culturelle et... un Centre de coopération Nord-Sud ("Breizh hag ar Bed").

Car la mondialisation dont nous parle J. Martray n'est pas ***"sa redoutable déviation que l'on appelle la globalisation, de nature totalitaire et qui risque d'anéantir la personne humaine dans l'uniformisation générale".*** Le propos sera apprécié de ceux qui, ayant intégré le phénomène d'accélération des échanges de toutes sortes au plan mondial, n'acceptent pas comme une fatalité le règne de la finance spéculative et du profit à court terme par tous les moyens.

On s'en doute, homme d'action et d'expérience, J. Martray, qui fut la cheville ouvrière du Célib, ne se contente pas d'affirmer des principes. Il ose une plate-forme de 25 propositions établies en coopération avec Bretagne-Prospective, une association créée "dans l'esprit du Célib" en octobre 2000 et présidée par Jean-Jacques Kérourédan. On notera avec grand intérêt la mise en valeur du capital humain et des relations sociales. Il faut ***"résoudre le grave problème des bas salaires bretons, la région étant actuellement avant-dernière en France dans ce domaine"***.

Partisan d'une Bretagne qui serait ***"zone expérimentale de régionalisation avancée"***, J. Martray est convaincu qu'***"à condition de savoir utiliser et développer ses avantages, elle peut désormais, avec ses quatre millions d'habitants, devenir l'une des régions fortes de l'Europe : une sorte de Catalogne de l'Atlantique capable de s'affirmer elle aussi dans le monde nouveau".***



D.R.

Solenn LE ROUZIC

"Le tournant – La mondialisation, une chance pour la Bretagne" de Joseph Martray, Coop Breizh, 10 €. Avec une curieuse couverture, création Epsilon Communication pour Armor Magazine, avec des drapeaux bretons totalement fantaisistes !

OGM : l'Académie de Médecine minimise les risques... comme hier pour l'amiante !

Une académie – et la France en raffole – est par définition un lieu où se développe l'académisme, c'est-à-dire une propension à reproduire les mêmes schémas de pensée. Le rapport favorable au développement de la mise en culture des OGM en France que l'Académie de Médecine a rendu public le 11 décembre, appelle deux commentaires de la part de l'UDB.

Premièrement, on est en droit de se demander à quel titre l'Académie de Médecine rend un avis sans nuance sur les supposées qualités agronomiques des OGM... Alors même que l'expérience américaine a montré depuis 1996 que les augmentations de rendement à l'hectare tant pour le soja que pour le maïs transgéniques, réelles la première année de culture, étaient annulées dès la troisième année.

Deuxièmement, l'Académie de Médecine a déjà fait la preuve de son incompétence, osons le dire, dans un dossier de santé publique aux conséquences dramatiques, celui de l'amiante. En effet, c'est cette même Académie de Médecine, avec déjà la caution du professeur Maurice Tubiana, qui publia en août 1996, sous la plume du professeur Etienne Fournier, un rapport sur les conséquences sanitaires de l'amiante. Ce rapport dénonçait des estimations de mortalité fantaisistes, niait les maladies hors exposition professionnelle et sous-estimait le rôle de l'amiante comme cause des cancers du poumon.

Quelques mois plus tard, le 26 décembre 1996, après un autre rapport, celui-là alarmant, de l'Inserm, le gouvernement français prenait une mesure d'interdiction totale de l'amiante et des produits en contenant. Le 4 mai 1999 la Commission européenne adoptait une directive interdisant la mise sur le marché et l'utilisation des fibres d'amiante qui étaient encore autorisées dans certains pays, notamment le chrysotile. Même la très libérale OMC a reconnu aux Etats européens le droit de refuser l'importation d'amiante canadienne au nom d'impératifs de santé. Aujourd'hui l'on sait que les maladies dues à une exposition à l'amiante (mésothéliomes, cancers du poumon, asbestoses) toucheront probablement de l'ordre de 300.000 personnes en France d'ici à 2025. D'anciens ouvriers de la navale, du bâtiment ou de la réparation automobile exposés à l'amiante sur leur lieu de travail mais aussi beaucoup d'épouses qui lavaient les bleus de travail à la maison.

Pour finir de cerner l'orientation générale de l'Académie de Médecine et de son président, l'UDB rappellera ce propos du professeur Maurice Tubiana (par ailleurs président du Comité scientifique et éthique de la Cogéma – mais oui !) rapporté dans *Le Télégramme* de Brest du 12 février 2000 : ***"Il est plus risqué de manger des produits issus de l'agriculture biologique non traités aux fongicides que des produits de l'agriculture conventionnelle raisonnée"*** (*). Décidément le professeur Maurice Tubiana a bien mérité du lobby agro-industriel qui impose à la fois ses OGM et ses intrants chimiques à des consommateurs qui pourtant n'en veulent pas.

K.G.

(*) Interview accordée au *Télégramme* de Brest et parue sous le titre *"Sécurité alimentaire : le professeur Tubiana rassure".*

Conférence sur les OGM : 680 personnes à Lorient

Notre numéro précédent annonçait la conférence " OHM : le droit de savoir " du 13 décembre. Elle a rempli le palais des congrès de Lorient : 680 personnes. Attirées sûrement par les trois conférenciers, Jean-Marie Pelt, le docteur en botanique et en pharmacie et l'homme de média, François Dufour, le paysan normand, ancien responsable de la Confédération paysanne et aujourd'hui vice-président d'Attac, et Lylian Le Goff, le médecin nutritionniste. Mais motivées aussi par un sujet qui nous concerne tous – le contenu de notre assiette – au moment où l'Union européenne et le gouvernement français se préparent à ouvrir le marché de l'alimentation humaine aux OGM.



Photo "Le Télétramme"

Le palais des congrès était rempli.

Deux jours après que l'Académie de Médecine eut rendu un avis très favorable à la culture et à la commercialisation des OGM, les trois conférenciers ont dénoncé plusieurs contre-vérités. Non, les cultures d'OGM qui consistent à disséminer dans l'environnement des végétaux génétiquement modifiés, sans le recul nécessaire pour en mesurer l'impact, n'ont rien à voir avec la thérapie génique dont l'objet est de corriger un gène défectueux dans l'organisme d'une personne. Non, les plantes génétiquement modifiées ne sont pas le prolongement des pratiques de sélection et d'hybridation que les agriculteurs se sont transmises de génération en génération depuis des siècles. Car transférer un segment d'ADN d'un organisme vivant à un autre organisme vivant sans considération pour les différences d'espèce est un acte sans précédent. Non, les OGM ne sont pas un progrès pour les paysans puisque les firmes qui les produisent, en monnayant très cher les semences et en interdisant la réutilisation du produit des récoltes, s'approprient la terre sans devoir la payer.

La conférence de Lorient a montré la préoccupation et les nombreuses interrogations du public. Les trois conférenciers, qui intervenaient pour la première fois en trio, ont dit souhaiter renouveler l'expérience. Avis aux amateurs. Ils peuvent contacter C. Guyonvarc'h, adjoint à la santé et à la sécurité alimentaire de Lorient.

Après la manifestation du 23 novembre,

Une nouvelle fois victime de sa trop grande spécialisation, le Trégor est frappé de plein fouet par la crise, mondiale, des télécommunications et de la «nouvelle économie». Bien sûr, ce n'est pas à Lannion, ni au niveau régional, ni même hexagonal, qu'il est possible d'éviter que de telles crises se renouvellent.

Les orientations sont définies au sein de conseils d'administration de multinationales qui se moquent bien de la situation de l'emploi dans le Trégor… Si éviter la crise n'est pas à notre portée, il est par contre nécessaire, indispensable d'en corriger les effets. Or Lannion, en situation de quasi mono-activité, ne dispose d'aucune «réserve» pour «éponger», dans d'autres secteurs, les emplois perdus dans l'optique et l'électronique. Il est donc indispensable, vital même, de jouer la carte de la diversification, mais ce n'est pas quand la crise est là qu'il faut y songer.

Il faut aussi savoir que si la crise est cyclique, la reprise d'activités l'est également : Lannion doit donc se tenir prêt pour un redémarrage, que les orientations gouvernementales pourront ou non favoriser. A ce titre, il est certain que **le développement rapide de l'ADSL et son accès au plus grand nombre** sont, de toutes les pistes à explorer, parmi les plus prometteuses. Dans ce dossier, l'aide de l'Etat et des collectivités territoriales, leur volontarisme (ou absence de volontarisme) seront déterminants.



Photo "Le Trégor"

Plus de 6.000 personnes dans la rue.

La présence et donc le maintien d'Alcatel et de France Télécom sont essentiels. Afin de garder un pôle télécommunications et optique durable, il est important de pérenniser l'activité en décentralisant en outre un centre de recherche important. **Il faut implanter un centre national ou européen de recherche à Lannion** : ce n'est qu'à cette condition que des entreprises privées trouveront un intérêt à rester ou à s'installer à Lannion.

L'activité économique du Trégor doit être renforcée par l'arrivée de nouvelles PME-PMI, notamment dans le domaine des services connexes aux télécoms. Le champ d'application et d'intervention de ces petites et moyennes entreprises peut et doit être diversifié dans des domaines variés : médical (imagerie, réseaux), électronique automobile ou maritime, pôle plastique… Il est nécessaire de travailler sur d'autres secteurs (agriculture, tourisme, activités maritimes) et, pour y parvenir, de conforter les moyens de l'ADIT.

Mais, si la recherche de diversification ne doit pas se limiter aux seuls domaines de la téléphonie et de l'optique, elle doit, dans tous les cas, déboucher sur la création de vrais emplois, c'est-à-dire des CDI.



Photo "Le Trégor"

Cela impose des efforts d'imagination, une volonté politique et des moyens d'interventions et de contrôles, notamment dans le domaine des aides et subventions aux entreprises. Comment accepter qu'une entreprise qui a reçu des aides pour embaucher en reçoive à nouveau, à travers les aides de l'Etat aux plans sociaux, pour licencier ? Comment accepter qu'une entreprise, qui reverse à ses actionnaires des dividendes élevés, puisse licencier sans contrainte ?

Le désenclavement étant la condition sine qua non d'un développement réussi, il est impératif que Lannion soit bien desservie par les divers modes de transport. Il faut donc se battre, notamment, pour le maintien de la liaison aérienne Lannion-Paris et prévoir l'allongement de la piste de l'aéroport à 2.000 m, ceci pour pouvoir accueillir divers types d'avion et obtenir des tarifs compétitifs. Il est impératif que ce dossier doit être pris en charge par le Conseil général des Côtes-d'Armor.

Enfin, il est indispensable de maintenir et de développer toutes tes formes d'enseignement et de formation existantes, qu'il faudra sans doute rendre plus adaptées aux possibilités de débouchés existant sur place et mettre en adéquation avec les orientations en matière de diversification. Pourquoi ne pas imaginer que Lannion devienne un centre important de télé-enseignement ?

Près de 7.000 personnes à Lannion

Au-delà de ces propositions, dont certaines ne peuvent être mises en place qu'à moyen ou long terme, l'UDB du Trégor-Goëlo estime que la mobilisation de tous est indispensable. L'intérêt que les pouvoirs publics et divers décideurs porteront à Lannion et au Trégor se mesurera à l'aune de cette mobilisation. Un premier succès a été remporté, le 23 novembre dernier, dans les rues de Lannion : à l'appel de Trégor Debout et de nombreuses organisations, entre 6 et 7.000 personnes ont défilé pour réclamer des mesures d'urgence pour le Trégor. L'UDB y était.

Pierre MORVAN

le Trégor en crise

Emmanuel Le Bolzer, président de "Trégor Debout", répond au "Peuple breton"

Le Peuple Breton : ***Vous présidez l'association "Trégor Debout". Pourriez-vous nous dire quand et comment est-elle née et quels sont ses buts ?***

Emmanuel Le Bolzer : Trégor Debout est née suite à la crise de 1996-1997 et à une manif Alcatel à Paris, pour soutenir financièrement les syndicats et populariser leur combat pour la survie économique du Trégor. Ainsi des appels ont été faits aux collectivités régionales, départementales et communales ainsi qu'une mémorable soirée, à Lannion, avec le concours " bénévole" de la plupart des grands artistes bretons.

Le P.B. : ***L'Histoire récente du Trégor et celle des télécommunications sont liées. Quel est votre regard sur ce vécu ?***

E.L.B. : Les télécoms, au sens large, sont à la naissance et la base de l'industrialisation du Trégor et de Lannion, qui, en 1960, n'était qu'une petite sous-préfecture rurale. Sans l'arrivée du CNET et son effet d'entraînement pour les grands groupes Alcatel, Siemens, Sagem... et les PME/PMI, la technopole Anticipa n'existerait pas. Donc il faut en priorité défendre les deux piliers que sont France Télécom et Alcatel dans leurs activités de recherche et développement, activités qui, avec les nouvelles technologies de la communication, permettent à des zones excentrées d'être au cœur de l'Europe et du monde. L'espace n'a plus la même signification.

Le P.B. : ***Après avoir atteint des sommets boursiers, le secteur des télécommunications connaît aujourd'hui une grave crise. Comment analysez-vous ce mouvement ?***

E.L.B. : Folie des hommes et des gouvernements et imprévision grave de ceux qui sont payés pour réfléchir et préparer le lendemain. Au lieu de vivre "la primauté de l'Etre sur l'Avoir", les télécoms ont été considérés comme des "pompes à fric" par les investisseurs, qu'ils soient économiques ou institutionnels. Les gouvernements européens, en particulier allemand et anglais, par leur aveuglement, ont plombé les opérateurs européens (France Télécom, Deutsche Télécom, British Telecom...) avec toutes les conséquences sur les équipementiers et sous-traitants (Alcatel, Lucent, Nortel...).

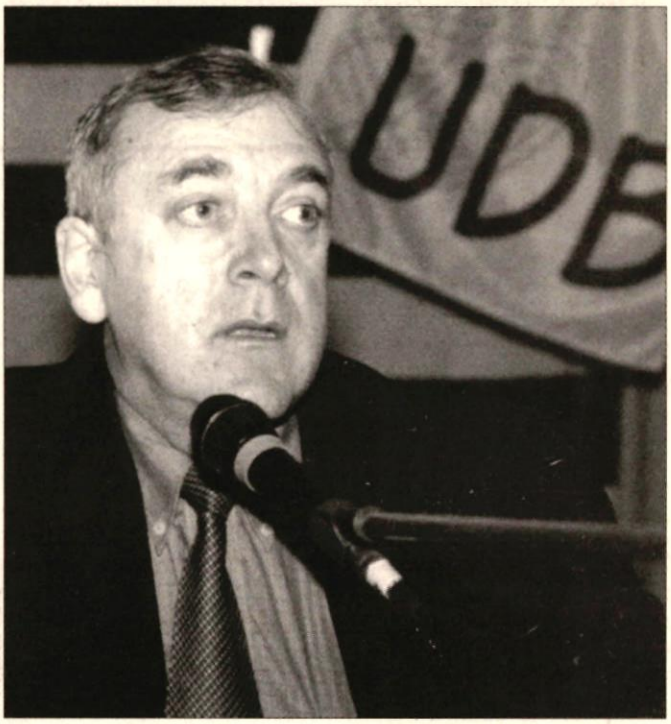


Photo Loeiz Bloñs

M. Le Bolzer, au congrès de l'UDB 2002, à Lannion.

Le P.B. : ***Comment voyez-vous l'avenir économique du Trégor ?***

E.L.B. : Si je n'y croyais pas, j'arrêterais tout, tout de suite, mon combat à la présidence de Trégor Debout avec mes collègues syndicaux et associatifs de la société civile, et mon action comme responsable trégorrois de la CFTC Bretagne... Mais le Trégor a des fortes potentialités économiques, intellectuelles et, bien sûr le plus important, humaines. Le succès indiscutable de la manifestation du 23 novembre avec plus de 6.000 personnes de tout âges, professions et opinions, **ensemble**, montre bien la solidarité qui existe dans le Trégor. Ça ne suffit pas, mais montrer ainsi notre volonté de ne pas baisser les bras est essentiel, alors que la crise qui nous touche mais qui touche aussi toute l'Europe et le monde, est très dure et durable .

Le P.B. : ***Quelles solutions préconise Trégor Debout ?***

E.L.B. : Notre but est de sensibiliser, populariser et proposer. Le Trégor doit sortir de la crise par le haut. Il faut donc obtenir le renforcement d'une recherche fondamentale basée sur les moyens Télécom, mais aussi diversifiée à tous les secteurs (médical, agroalimentaire, automobile, tourisme, maritime...) qui irriguent immédiatement les PMI/PME et groupes implantés dans la région. Il y a obligation d'une forte synergie recherche-application-production. Il y a des besoins énormes à travers le monde et pour les pays en voie de développement en particulier, en matière d'infrastructures télécom (réseaux bas, moyen et haut débit, mobile) et de services à fournir. C'est aussi contribuer à tirer ces pays vers le haut et leur permettre de se développer et de sortir de leur "pauvreté".

Le P. B. : ***On parle de plus en plus de régionalisation et de décentralisation. Qu'en espérez-vous ?***

E.L.B. : Trégor Debout n'a pas réellement de position sur ce sujet. A titre personnel et syndical, je suis un fervent "régionaliste" et pense donc que la subsidiarité doit s'appliquer au plus près, dans une organisation territoriale simplifiée visible du citoyen. Pour la CFTC, la régionalisation c'est la défense positive et active de l'emploi.

Propos recueillis par
Philippe COULAU

Autour du Yeun-Elez



D.R.

Youen à l'œuvre...

Il existe une association, l'ADDES, qui organise des randonnées hors des sentiers battus, à destination de tous, depuis les petits "lutins" jusqu'aux personnes handicapées et, bien sûr, autour du Yeun-Elez.

Si vous ne situez pas bien l'endroit, prenez une carte de la Bretagne et pointez votre doigt à 25 km au sud de Morlaix, à 55 km à l'est de Brest, à 55 km au nord de Quimper et à 30 km à l'ouest du Kreiz Breizh. Et vous y êtes. Vous reconnaissez les Monts d'Arrée, n'est-ce pas ? Eh bien, c'est là !

A l'origine de l'activité de l'association sont les jeunes de Botmeur qui prirent en main l'animation et la gestion d'un gîte-étape avec camping. Et pour pallier la défection de la mairie de Botmeur, propriétaire des installations, l'ADDES (Association d'aide au développement économique et social) a pris le relais et fait le pari qu'avec rien on pouvait faire beaucoup. Elle est présidée par Yvonne Olivier qui profite des compétences de Youen, animateur-nature, conteur, musicien, de Dominique qui s'occupe du "commerce" et d'Isabelle qui est chargée de l'intendance, et bien sûr, heureusement, ils sont aidés par de nombreux bénévoles.

Vous êtes invités à des tas de randonnées pour des participations fort modestes :

– celles du "petit matin", six km en trois heures, qui s'achèvent autour d'un reconstituant "casse-croûte" plein de terroir,

– celles "hors piste", six km en trois heures, aussi.

– celles "sous la lune", six km en quatre heures, se terminant par la dégustation d'une soupe à l'oignon.

– celles "des petits lutins", pleines de contes et de légendes suivis d'un bon goûter pour les enfants (qui sont accompagnés de leurs parents)

– des expéditions sont organisées pour les personnes un peu handicapées et pour ne pas risquer de les laisser sur le bord de la route, on les accompagne en charrette tirée par un petit âne.

– et, enfin, pour les sédentaires sont organisées des soirées "contes, crêpes et musique". Voilà une association qui marche !

Cette année, 3.300 randonneurs auront participé aux différentes activités (50% de plus que l'an passé).

La devise de l'ADDES est de procurer du bonheur aux participants, en leur faisant connaître le Yeun-Elez et toutes ses diversités, minérales, géologiques, sa flore et sa faune.

Alors, profitez-en puisque maintenant vous savez où il se trouve...

Vous trouverez ici le calendrier des activités pour 2003, et pour plus de renseignements voyez donc avec : ADDES, Botcador, 29690 Botmeur. Tél. 02.98.99.66.58.

Pierre FOLGALVEZ

ADDES :

calendrier des randonnées en 2003 jusqu'à... l'été prochain

JANVIER :

Mercredi 8 : rando des lutins
Dimanche 19 : boucle du Yeun
Mercredi 22 : rando des lutins
Samedi 22 : randonnée sous la lune

FEVRIER

Samedi 1 : randonnée hors-piste
Dimanche 2 : randonnée petit-maître
Mercredi 5 : rando des lutins
Dimanche 16 : boucle du Yeun
Mercredi 19 : rando des lutins
Samedi 22 : randonnée sous la lune

MARS

Samedi 1 : randonnée hors-piste
Dimanche 2 : randonnée petit-maître
Mercredi 5 : rando des lutins
Dimanche 16 : boucle du Yeun
Mercredi 19 : rando des lutins
Samedi 22 : randonnée sous la lune

AVRIL

Samedi 19 : randonnée des lutins
Dimanche 20 : boucle du Yeun
Mardi 22 : randonnée hors-piste
Mercredi 23 : rando des lutins
Samedi 26 : randonnée sous la lune
Mardi 29 : randonnée hors-piste
Mercredi 30 : rando des lutins

MAI

Samedi 3 : randonnée hors-piste
Dimanche 4 : randonnée petit-matin
Vendredi 9 : randonnée sous la lune
Mercredi 14 : rando des lutins
Dimanche 18 : boucle du Yeun
Mercredi 28 : rando des lutins
Vendredi 30 : randonnée sous la lune
Samedi 31 : randonnée hors-piste

JUIN

Dimanche 1er : randonnée petit-matin
Mercredi 11 : rando des lutins
Vendredi 13 : randonnée sous la lune
Samedi 14 : orpaillage
Dimanche 15 : boucle du Yeun

L'UDB en deuil :
Marcel Le Corre disparu en mer

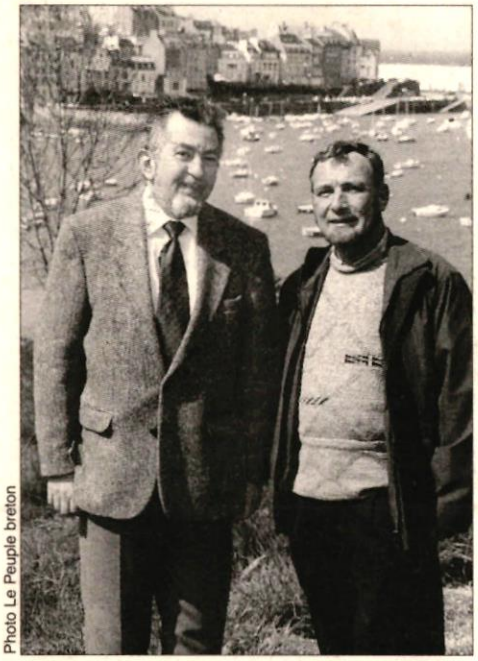


Photo Le Peuple breton

Notre camarade Marcel Le Corre, à droite, en compagnie d'Yves Jardin dont il était le suppléant lors des dernières législatives.

Marcel Le Corre, matelot à la pêche, a disparu en mer vendredi 13 décembre, à quelques milles de Penmarc'h, avec Eric Daden, patron du chalutier côtier "Le Stiff" sur lequel il naviguait. Les causes du naufrage sont à ce jour inconnues mais la brutalité de l'événement – aucun appel de détresse n'a été enregistré et la mer était calme – laisse penser à une croche de chalut ou à un éperonnage.

L'UDB est profondément affectée par la perte de ce bon camarade qui, en dépit de la dureté de son métier, avait accepté de se présenter comme suppléant aux élections législatives du printemps dernier dans la circonscription de Douarnenez – Pays bigouden. Ceux qui l'ont connu se souviendront d'un homme droit et sincère, partageant avec ses camarades la passion de son pays et le désir de lui rendre sa liberté. Sans exaltation, mais avec conviction.

La disparition du "Stiff" ne doit pas se prêter à la polémique, mais la famille et les amis des deux disparus sont en droit de connaître les causes et les circonstances d'un naufrage encore inexpliqué, et ce quelles qu'elles soient.

Si l'UDB a choisi de ne pas communiquer sur l'engagement militant de Marcel Le Corre, comme le lui demandaient certains médias, dans les heures qui ont suivi la nouvelle de la disparition du "Stiff", c'est par égard pour la famille du disparu. Une cérémonie religieuse à sa mémoire et à celle d'Eric Daden a été célébrée le 28 décembre, en l'église de Saint-Guénolé, en Penmarc'h.

Marcel Le Corre, 45 ans, avait une épouse et deux enfants, Gaid et Tudi. L'UDB leur adresse ses plus sincères condoléances et les assure de son affection.

Rejoignez l'U.D.B. !

Pour rejoindre l'UDB vous pouvez, bien sûr, **remplir le bulletin d'adhésion** qui paraît, chaque mois, dans ce journal et l'expédier à notre adresse nantaise. Mais vous pouvez aussi **préférer commencer par un contact personnel, direct**, avec nos militants. N'hésitez pas : chaque mois, nous vous donnerons les coordonnées de nos responsables de section.

Les voici, pour commencer, pour le Finistère :

Brest : Ronan Divard
02.98.02.65.36

Carhaix : Christian Pierre
02.98.93.50.40

Centre-Bretagne : Hervé Le Gall
02.96.24.25.09

Douarnenez : Yves Jardin
02.98.92.30.63

Landerneau : Dominig Chorlay
02.98.21.47.73

Morlaix : Pierre-Yves Moal
02.98.68.46.44

Moëlan/Quimperlé : Isabelle Moign
02.98.71.16.59

Pays bigouden : Jacques Le Floc'h
02.98.82.93.09

Quimper : Bernard Le Mao
02.98.64.29.56

Par ailleurs, l'adresse de la fédération du Finistère est : UDB (Union démocratique bretonne / Unvaniezh demokratel Breizh - BP 710 - 29277 Brest cedex.

Bulletin d'adhésion
Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

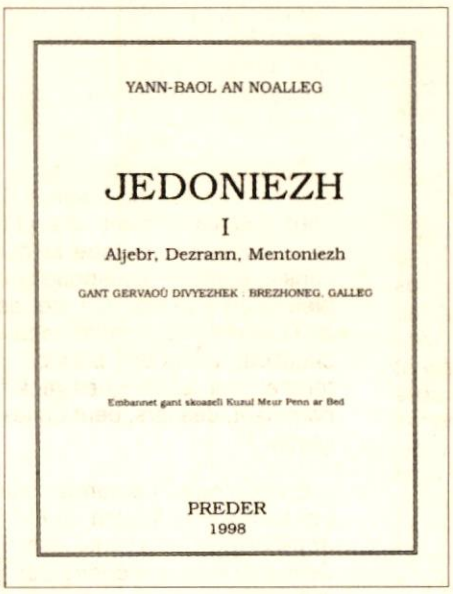
A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euros minimum.

A propos des mathématiques en breton

Le débat courtois et, espérons-le, fécond, ouvert dans les colonnes du "Peuple breton" par les récents articles de Jean Marot et Erwan Evenou (P.B. d'octobre et novembre 2002) sur le langage mathématique breton se poursuit ci-dessous par une nouvelle contribution universitaire. Le P.B. espère ainsi multiplier les points de vue pour ses lecteurs. De cette confrontation pacifique, pourrait jaillir un mieux pour la langue bretonne, si menacée par ailleurs en ce moment...

La rédaction du P.B.

Ouvrir *Jedoniezh (Mathématique)* de Yann-Baol An Noalleg donne un choc. C'est en effet un ouvrage remarquable qui, s'il était écrit en anglais ou en français, rencontrerait un franc succès auprès des étudiants. Il contient tous les éléments de base permettant d'aborder les études scientifiques supérieures dans de bonnes conditions. Le tome 1 *Aljebr, Dezrann, Mentoniezh*[1] (Algèbre, Analyse, Géométrie) et le tome 2 *Stadegouriezh, Tebegouriezh*[2] (Statistique, Probabilité) couvrent en effet le champ des techniques mathématiques essentielles aux études scientifiques du premier cycle universitaire.



D.R.

L'auteur aurait pu se contenter d'adapter un manuel connu à grands coups d'emprunts au langage scientifique "international", un peu comme les anciennes traductions en breton des fables de La Fontaine. La difficulté inhérente à la rédaction d'un livre technique en breton a ici été tournée en avantage. En effet, chaque nouveau concept nécessite un mot nouveau qui doit être défini et créé avec soin. Cette contrainte impose une logique sans faille qui donne à l'ouvrage une cohérence exceptionnelle.

Clair, didactique et progressif, *Jedoniezh* est d'un usage aisé. Chaque concept est défini rigoureusement avant d'être utilisé. Ainsi, le lecteur peut en suivre les développements sans avoir à se référer à d'autres ouvrages. Un index donne les équivalents français et permet de trouver facilement les passages relatifs au sujet recherché. Il est complété par un glossaire français-breton très commode pour passer d'une langue à l'autre.

Peut-être convient-t-il d'évoquer à propos du travail de Yann-Baol An Noalleg la situation tout à fait singulière de la langue scientifique bretonne. Et tout d'abord la nécessité à laquelle elle répond.

La plupart des langues qui se sont ouvertes aux sciences dans les deux siècles passés, l'ont fait sous la pression d'un pouvoir politique récemment installé ou nouvellement conquis. Il en est ainsi du japonais, du turc ou du tchèque, par exemple. La motivation politique jouant à plein, les éducateurs et les linguistes ont dû agir dans l'urgence et parfois dans la précipitation, ce qui les a conduits à adopter des pans entiers des vocabulaires scientifiques anglais, français notamment, les transcrivant tels quels, les habillant parfois de particularités orthographiques ou phonétiques locales. Cette motivation politique a fait défaut au breton, ce qui a permis à la langue scientifique de se développer suivant un mode inédit.

Elle est construite à un moment du monde où les concepts fondamentaux ont atteint un grand degré d'élaboration : assise sur une science déjà constituée, la langue scientifique bretonne en a la cohérence.

La langue scientifique bretonne est l'œuvre de linguistes, de scientifiques, mathématiciens, physiciens, ingénieurs, médecins, biologistes, économistes, etc. qui ont su tirer parti des ressources immenses du breton et de sa stupéfiante souplesse. D'une langue, en principe condamnée à disparaître, car sans assise étatique, ils ont fait un instrument unique pour l'apprentissage et le développement des sciences.

Tous ceux qui s'y sont frottés savent que c'est l'assimilation des concepts qui est difficile. Les mots de la langue scientifique sont des jalons sur le chemin de cette assimilation. A un moment où la plupart des langues scientifiques du monde partagent un corpus linguistique largement uniformisé, il n'est pas indifférent, que des langues construites sur un mode différent offrent à l'esprit des voies d'approches originales.

Aux frontières du savoir, l'esprit s'appuie sur les mots de la langue et c'est à ce stade qu'ils déploient toutes leurs potentialités pour faire émerger les nouveaux concepts. A côté et en complément des langues de communication et de diffusion internationales, les scientifiques bretonnants disposent d'un instrument exceptionnel pour la construction du savoir, une nouvelle clé pour ouvrir l'univers à la connaissance.

Avec son ouvrage, c'est une grande chance que Yann-Baol An Noalleg offre aux bretonnants, celle d'une voie d'approche inédite pour acquérir, asseoir et approfondir l'essentiel du savoir mathématique de base. Son travail s'adresse aux étudiants et aussi aux enseignants et aux ingénieurs qui y trouveront, ou retrouveront, une multitude d'outils d'un usage constant dans les métiers scientifiques et techniques.

Marcel POULAIN,
professeur à l'Université de Rennes 1,
inventeur du verre fluoré

1 - *JEDONIEZH I, Aljebr - Dezrann - Mentoniezh*, Yann-Baol An Noalleg, 504 p., Preder, Plomelin, 1998, 28,96 €.

2 - *JEDONIEZH II, Stadegouriezh - Tebegouriezh*, Yann-Baol An Noalleg, 552 p., Preder, Plomelin, 2000, 28,96 €.

Regard sur l'actualité : hypocrisie, j'écris ton nom

Les «dinosaures» ont encore sévi et, au regard de leurs décisions, on peut dire que tout Breton se doit d'être profondément scandalisé par cette triste réalité.

Ainsi donc en effet le conseil d'Etat a annulé le processus d'intégration des écoles Diwan, ce qui, en soi, n'est malheureusement pas une surprise mais en même temps a remis en cause le système de parité horaire des écoles publiques et privées arguant du fait que les textes allaient, je cite, «au-delà des nécessités de l'apprentissage d'une langue régionale». On se demande quelles sont ces «nécessités» et devant une telle affirmation, on est tenté de penser que le terme de «langue régionale» est employé bien à regret et que ces rétrogrades patentés auraient préféré utiliser le terme d'idiome et... pourquoi pas ? d'«idiome barbare» selon le terme utilisé par Victor Hugo, bref, une sous-langue, comme s'il y avait une langue supérieure à une autre.

Comme pour contredire ces propos, le conseil d'État ose dans une démonstration d'hypocrisie des plus honteuses affirmer «qu'il n'entend nullement contester la nécessité de sauvegarder le patrimoine que constituent les langues régionales, ni encore moins s'ériger en juge des méthodes pédagogiques». En coupant ainsi l'herbe sous le pied à l'enseignement des langues régionales, on se demande vraiment comment ce patrimoine pourra être sauvegardé ! Cela fait en fait penser à un beau bâtiment qu'on aurait décidé de classer et dont on surveillerait les ruines en espérant que leur dégradation ne provoquera pas de danger...

Quand à ne point vouloir juger des méthodes pédagogiques, là encore l'hypocrisie est flagrante, car depuis le début c'est bien de méthode pédagogique qu'il s'agit et en prononçant sa décision le conseil d'État s'en prend bien à la pédagogie. Et quand l'on sait que l'enseignement du breton, hors les méthodes pédagogiques visées, est des plus aléatoires et soumis à la bonne volonté des chefs d'établissement : une demi-heure par-ci, une autre par-là, une heure quelquefois, de préférence entre midi et deux, on se demande vraiment comment ce «patrimoine pourra être sauvegardé»...

Quant à renvoyer la balle dans le camp du gouvernement, là encore c'est se moquer du monde, car on se demande bien quelle pourrait être cette loi en l'absence de modification de la Constitution.

Enfin, la palme de l'hypocrisie revient aux organisations laïques à l'origine de la décision du conseil d'État qui osent proclamer leur «engagement en faveur des langues régionales» en affirmant «que le service public d'éducation doit conforter leur enseignement *au même titre que les autres langues*». Comment en effet peut-on se déclarer pour les langues régionales et les considérer comme des langues étrangères dans leur propre pays ? C'est vraiment un comble !

De plus, hormis le cas de l'enseignement laissé à la bonne volonté du chef d'établissement cité plus haut, tout le monde sait que la qualité de l'enseignement des langues pose problème en France. On se demande alors vraiment, compte tenu de leur situation, comment peut-on se prétendre pour les langues régionales et comment, dès lors, peut-on les sauvegarder ?

Enfin, toute personne concernée par le sujet constatera que la mise en application des dispositions résultant de la Charte européenne des langues minoritaires serait «un plus considérable» pour ces langues. Or il est symptomatique de s'apercevoir que ces organisations laïques soi-disant «engagées en faveur des langues régionales» restent remarquablement muettes sur le sujet. J'avais interpellé la SE.Unsa en début d'année 2002 à ce propos. J'attends toujours la réponse... Devant une telle hypocrisie si nettement affichée, il est clair pour moi que la solution est obligatoirement dans un grand bouleversement politique. Puissent tous les Bretons soucieux de préserver leur culture se rendre compte qu'il n'y a pas d'autres alternatives que l'autonomie de la Bretagne.

Sylvain BERHAULT



Iffig

– jubile depuis qu'il a pris connaissance des résultats des syndicats aux élections prud'homales de décembre dernier. Citons "Le Télégramme" : "La grande perdante de ce scrutin est FO. En Bretagne plus qu'ailleurs, où elle enregistre une baisse de près de trois points". L'organisation des sieurs Hébert "est la seule qui perde à la fois en pourcentage et en voix, cela malgré 18.000 votants de plus. Un sacré revers".

– Iffig qui a déploré la haine de ce syndicat pour la régionalisation, la décentralisation et l'enseignement du breton ne peut que se réjouir et espérer que ça continuera !

●

– a reçu de son cousin corse des nouvelles qui viennent nourrir cet espoir : le pourcentage de FO dans l'île a suivi cette courbe descendante : 31 % en 1979, 25 % en 1982, 20 % en 1987, 14 % en 1992 et 97 et enfin 11,5 % en 2002 ! Va doue beniget ! D'autant que dans le même temps, le STC – le syndicat nationaliste corse – qui se présente depuis 1987, a connu les résultats suivants : 17 % en 1987, 28 % en 1992, 27 % en 1997 et 35,5 % en 2002 ! Y'a pas à dire : les travailleurs corses n'ont rien compris à la lutte révolutionnaire des nationaux-républicains à la Chevènement !

●

– a appris qu'alors que ce n'était pas à l'ordre du jour, le dernier conseil de l'université de Nantes a décidé de supprimer à la rentrée 2004, l'option "langue vivante 2 - breton". Cette décision aurait été prise sous l'influence de François Resche, nouveau président de cette université !

– Iffig décerne donc ce mois-ci son casque colonial d'honneur à ce triste sire anti-breton, car grâce à lui, en septembre 2004 il n'y aura donc plus aucune trace de la culture bretonne dans les programmes universitaires nantais. Voilà qui fera plaisir à l'ami Batteux, maire de Saint-Nazaire, autre national-républicain distingué...

Décembre... vu par Nono



Le triomphe du populisme

Le peuple semble content. La popularité de ses dirigeants est au zénith. Il est vrai que le spectacle donné sur la scène est attrayant et répond aux désirs du plus grand nombre. Les acteurs sont bons, notamment celui qui vole la vedette au premier rôle en titre. Le texte est habilement construit pour séduire la tripe du *vulgum pecus* et en même temps – là réside la prouesse - cacher la vérité profonde de l'action. De fait, l'essentiel de ce qu'il faudrait voir et analyser se passe dans les coulisses. Plus fort encore : certaines choses graves se déroulent au grand jour, sans que grand monde y prête attention. C'est que, depuis longtemps, on a inculqué au public que ces choses ne devaient plus l'intéresser désormais. Seul, compte la gesticulation des bateleurs médiatiques. Ils ne sont pas que populaires ; ils sont populistes. Pire, c'est la société dans son entier qui bascule doucement dans le populisme.

Populaire ou populiste, quelle différence ? Les faits d'aujourd'hui rendent la distinction de plus en plus malaisée. Elle est de taille pourtant. L'homme politique populaire a un projet pour le peuple et le peuple le sait. L'homme politique populiste à un projet pour lui-même et le peuple lui sert. Le second se servira, jusqu'à l'outrance, des passions ancrées au plus profond des individus quand le premier se méfiera sans cesse desdites passions. Le premier dira la complexité des choses avec simplicité lorsque le second cédera à la facilité avec brio et par calcul. Ainsi, pour démontrer que l'intégration des étrangers est toujours possible et somme toute assez facile, il se prendra comme modèle, lui dont les parents sont hongrois. Il n'omettra qu'un détail : il descend de l'aristocratie hongroise…

Pour que cela fonctionne, encore faut-il que l'homme politique populiste ne soit aux yeux du peuple que populaire. Comment cacher la ficelle que tient le marionnettiste ? Le meilleur allié du populisme est le temps. Le populisme ne surgit jamais brutalement. Son lit est préparé de longue date. Patiemment, on habitue les esprits à une rhétorique nouvelle, au changement de sens de certains mots, à faire venir sur le devant de la scène des problèmes qui devraient rester seconds. Beaucoup d'eau coule sous les ponts avant que l'entreprise privée supplante le service public dans les têtes. Il faut des années pour que l'ensemble d'une population ne pense qu'aux banlieues, aux jeunes délinquants, quand on emploie le mot insécurité. Quand on s'y est bien pris, le chômage et les licenciements ne seront jamais considérés pour de l'insécurité. La réduction progressive de la protection sociale non plus. Quand on s'y est très bien pris, on constate que le plus grand nombre ne se préoccupe plus que de son quotidien, de ses préoccupations immédiates. L'individualisme, idée chère à la démocratie, laisse la place à l'égoïsme, penchant favori de la médiocratie.

Ce long et patient travail de transformation des esprits n'aurait sans doute pas réussi sans la collaboration fidèle des médias de masse. Et du premier d'entre eux, la télévision. On a brouillé toutes les cartes. Le mélange des genres est à l'honneur. La nécessaire séparation entre vie privée et vie publique a volé en éclats. Les hommes politiques en sont les premiers responsables. Quand le magazine d'informations qu'une chaîne du service public diffuse tous les jeudis soir, consacre entièrement un reportage à l'épouse du ministre de l'Intérieur, on mesure la distance qu'il a fallu parcourir pour abaisser autant la politique et persuader l'opinion que la politique c'est aussi cela. "Finalement, ils sont comme vous", proclament les journalistes aux ordres. "Oui, nous sommes comme vous", insistent les politiciens manipulateurs.

Le sommet de la déliquescence a été atteint la semaine dernière quand le maire d'une grande ville de l'Est de la France a accueilli en grandes pompes l'un des vainqueurs de l'émission "Star academy", heureux habitant de cette ville. Après que la médaille de la ville lui eût été remise, il fut exhibé, du haut du balcon de la mairie, à la foule hurlante rassemblée sur ce qu'autrefois on eut nommé *agora*. Voilà où est tombée la démocratie ! Il n'est pas sûr qu'elle s'en relève. Voilà ce que l'on attend du citoyen ! Il n'est pas certain qu'il puisse encore réagir. Voilà ce que deviennent les gouvernants ! Ce n'est pas seulement l'homme politique populaire qui disparaît. C'est l'homme politique tout court, et du même coup la politique.

Yann FIÉVET

Meuriad, nouveau et totalement en breton

Une revue mensuelle de 32 pages entièrement en couleur et en breton, rien que des bandes dessinées, des jeux et des romans-photos. Une revue différente pour tous ceux qui ne trouvent pas leur compte avec "Rouzig" ou "Louarnig", qu'ils aient 10 ans ou 80 ans, qu'ils soient débutants en breton ou bretonnants chevronnés. Pour tous ceux qui veulent aborder le breton d'une façon différente. C'est-à-dire donner la priorité au jeu, au sourire et au rire. Il est temps de voir la langue bretonne comme véhicule de plaisir, sans vouloir apporter systématiquement des règles de grammaire, des proverbes, des mots d'un autre âge. D'autres le font déjà dans les écoles et dans les cours du soir, et ils le font bien. L'infatigable Yann-Fanch Jacq se lance aujourd'hui dans l'aventure de Meuriad.

Le Peuple breton : ***Que va-t-on trouver dans Meuriad ?***

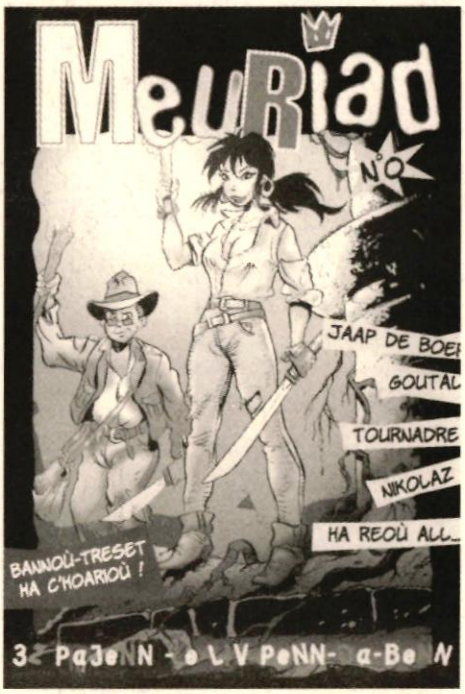
Yann-Fanch Jacq : Trois choses : des bandes dessinées, des jeux et des romans-photos.

Des bandes dessinées parce que c'est une technique moderne qui plaît aux jeunes et aux moins jeunes, qui facilite la lecture. Tout le monde peut suivre, grâce à l'aide des dessins. Après une journée d'étude ou de travail, il est plus facile d'aborder de telles histoires que du texte sans support, surtout quand on démarre dans la lecture en breton. Nous avons recherché un équilibre entre histoires en une page, du style gag, et histoire en plusieurs pages. Entre style futuriste et style classique. Entre histoire à textes et histoires plus dépouillées.

Des jeux parce qu'en chacun d'entre nous il y a un joueur qui sommeille. Des jeux classiques – les sept différences ou le labyrinthe – pour les plus jeunes mais aussi des jeux de mots – mots mêlés, mots croisés – pour les plus âgés. Des jeux de stratégie seront aussi les bienvenus.

Des romans-photos qui mettent en scène les ados des collèges. C'est super intéressant à plus d'un titre. Les collégiens aiment ce genre de production et s'arrachent les rôles. Les professeurs apprécient de créer, ensemble avec leurs élèves, des histoires qui sont diffusées . Les jeunes prennent ainsi part à l'aventure de la promotion de la langue. Les lecteurs s'identifient à ceux qu'ils voient. Publier des romans-photos, c'est mettre les ados au cœur de la revue.

Pour réaliser le n° 0 nous avions bénéficié du soutien de bon nombre de dessinateurs : Goutal, Jaap de Boer, Malo Louarn, Virginie Grosos, Nikolaz, David Jambon, Jacques-Henri Tournadre… et tous les gens qui l'ont lu ont apprécié le travail de qualité, tant au niveau du dessin que du maquettage… Dès le numéro 1, qui paraît en Janvier, nous avons pris en compte les critiques et remarques afin



D.R.

d'améliorer la revue. Nous avons donné plus de place aux jeux de lettres, aux jeux de réflexion. D'autres dessinateurs sont aussi venus nous retrouver, tel Alain Robet qui nous ouvre les portes de l'Afrique ou Anne Salaun et son dessin frais et simple.

Le Peuple breton : ***Meuriad, c'est aussi de la pub…***

Y.F.J. : A dose homéopathique, quand même. Deux pages sur les 32 de la revue. La pub permet des rentrées financières et d'alléger les charges, tout le monde le sait. Mais il y a un autre aspect, beaucoup plus important. Décliner la langue bretonne sur un mode publicitaire est pour nous tout un symbole : une langue qui devient moyen et outil de consommation. On pourrait nous dire : la même pub serait plus efficace si elle était faite en français. A nous de démontrer que l'on peut marier breton et commerce !

Le Peuple breton : ***Meuriad ne vient-elle pas trop tôt après "Louarnig" et "Rouzig" ?***

Y.F.J. : Peut-être. Mais nous n'avons pas le choix. Nous pensons à tous ces gens qui ne trouvent pas leur compte avec ces revues, qui aimeraient lire quelque chose en breton mais ont un peu la flemme de s'embarquer dans des textes difficiles. Beaucoup de gens, même parmi les lecteurs du "Peuple breton" se disent qu'ils essaieraient bien de lire quelque chose en breton pour peu que ce ne soit pas trop difficile et pas trop ciblé pour les tout-petits. Meuriad est fait pour eux. Pour rassembler toute la famille autour d'une partie de détente. Il est important de proposer un choix. C'est la meilleure façon de respecter le lecteur et de s'assurer de son abonnement.

Le Peuple breton : ***Quel est le choix que vous proposez ?***

Y.F.J. : Trois revues, chacune sur un créneau différent. "Rouzig" pour les plus petits : des histoires pour les trois-cinq ans, à regarder et à faire lire par ses parents. "Louarnig" pour ceux qui veulent se documenter et connaître le monde. "Meuriad" pour la détente et le plaisir. Les trois revues étant proposées au même prix – quatre euro/mois par prélèvement automatique – afin que les lecteurs puissent changer de revue quand ils veulent, même en cours d'abonnement.

Le Peuple breton : ***Combien d'abonnés sont nécessaires pour équilibrer les comptes ?***

Y.F.J. : Nos objectifs sont clairs : 500 abonnés pour l'été, 1000 abonnés pour fin 2003. Nous sommes seuls sur ce projet. Pas d'Occitans, ni de Basques ou de Corses pour partager les soucis et les charges financières. Nous ne pouvons compter que sur les Bretons, sur nous. Sommes-nous capables de relever ce défi ? Et " nous ", ici, ce n'est pas Keit Vimp Bev seulement, l'équipe est bien trop petite pour mener à bien toute seule un projet de cette envergure. Réponse en fin 2003.

Meuriad 32 pages couleur, 12 numéros par an, 50 euro par chèque ou 4 euro par mois par prélèvement automatique. (Meuriad - 29520 Laz).

PRIZIOU 2002

Ar maout evit seizh brezhoneger

Ar c'hwec'hvet gwech e vez lidet "ar Prizioù", ar bloavezh-mañ e Kemper war al lec'h kaer-tre, galvet "Orangerie de Lanniron". An diskuliadur-mañ he deus evel pal da goprañ ar gwellañ krouidigezhioù e brezhoneg forzh peseurt ton sevenadurel ma vefe.



D.R.

Servij an abadennoù e brezhoneg eus France 3 a ren ar "Prizioù" abaoe 1997 hag aboe tri bloaz a-gevret gant France Bleue Breizh Izel. An abadenn a oa kinniget gant Goulwenna An Hennaff evit France 3 ha Loeiz Gwilhamot evit France Bleue Breizh Izel. E mod-all e oa ar strollad Kof a Kof gant Roland Becker ha Régis Huiban evit reiñ lusk d'an abadenn.

Ar seizh arouez trec'h a zo bet savet a-ratozh gant Maridé, kizellour eus Rosporden.

Evit pep hini eus ar seizh priz, en deus ar juri dibabet tri den. Etrezo e vo choazhet an trec'hour(ez) e-barzh pep rummad.

Ar roll loreidi :

Ar priz eus al levr gwellañ evit ar vugale a zo bet roet da Corinne Ar Mero evit "Ar bleizi", embannet gant TES. Ar juri en deus choazhet evit al lec'hienn gwellañ war ar genrouedad hini akademiezh Roazhon (http://www.ac-rennes.fr), dirak hini al levrdi "Ar bed keltiek" ha kevredigezh "An tour tan". E-keñver ar polar e brezhoneg ez a an trec'h gant Yann Bijer evit "Teñzor dindan vor ar Priñs Frederik", embannet gant Brud Nevez.


D.R.

Barzhoniezh bro-Dreger a zo aet ar maout ganti, rak ez eo bet choazhet, da gentañ gant Yann-Bêr Piriou, evit e dastumad barzhonegoù "Kestell traezh evid kezeg ar mor", embannet gant Skol Vreizh. Ha da eil peogwir ez eo bet choazhet poltred Anjela Duval, savet gant Mair Kermareg : un genoberiadur eus Kalanna ha France 3 Ouest. Ne oa ket tu d'an itron Kermareg koll ar priz rak ne oa nemeti oc'h en em ginnig.

Evit ar sonerezh, en deus choazhet ar juri pladenn nevez ar strollad "Spontus" a-gevret gant "Kannerion Pleuigner", embannet gant "An Naer produksion". Hag evit echuiñ ez eo da France Bleue Breizh Izel evit e labour evit ar brezhoneg, hag ez eo bet roet priz brezhoneger ar bloaz.

Evel ar sinema gall gant ar "César" pe c'hoazh ar c'hoariva c'hwec'hkognek ar "Molière", ar yezh, ar grouidigezh e brezhoneg en deus ezhomm eus ar "Prizioù" ha marteze muioc'h c'hoazh.

Fulup MELL

AMERIKA
Ur yezh evit an impalaeriezh, ur yezh evit an impalaerelezh

Eil lodenn : Ur yezh evit ar bed a-bezh

Araok mestaol an 11 a viz gwengolo 2001, ne oa ket dedennet ar braz eus an Amerikaned gant ar pezh a c'hoarveze en tu all da harzoù ar Stadoù-Unanet. Deut eo anat dezho bremañ n'emaint ket o vevañ en ur glogorenn goudoret ouzh gwallavelioù istorel an diavaez ha kresket eo ganto ar goulenn evit levrioù diwar-benn brioù all ar bed, ar brioù islamek peurgetket. Boazet int bet da soñjal e oa o sevenadur an hini etrebroadel, o yezh an hini etrebroadel hag ne oa ar yezhoù all nemet yezhoù lec'hel. Lakaet ez eus bet ul lodenn anezho da gompren gant an darvoud-se ez eus poblañsoù war an douar o taliñ ouzh emastenn o beli sevenadurel.

Estreget ar Stadoù-Unanet a zo o klask lakaat o yezh d'en em astenn dre ar bed. Gouzout a ra ar Vretoned peseurt politikerezh a zo gant ar C'hallaoued evit o hini er vro hag en tu all da harzoù ar C'hwec'hkogn. Kalz efedus eo bet labour an Amerikaned war an dachenn-se rak deut int a-benn da lakaat ar yezhoù liesbroad all da dremen evit yezhoù mod kozh. N'eus dibab ofisiel ebet er politikerezh-se koulskoude. Ul lezenn amstadel an hini a laka ar servijoù federal, ar skolioù-meur, ar poellgorioù skiantel hag an embregerezhioù liesbro amerikan d'ober eus ar saozneg ar yezh a ranker ober ganti.

Deut int a-benn e-giz-se gant harp Breizh-Veur d'ober eus ar saozneg yezh nouspet aozadur etrebroadel hag o seizh gwellañ a reont evit diskar implij yezhoù all enno. Yezh ar verdeadurezh war nij eo deut da vezañ da skouer, el linennoù etrebroadel ha muioc'h muiañ el linennoù broadel (Goulennet e oa bet diganin ha komz a raen saozneg gant implijidi ur gompagnunezh kirri-nij amerikan e-barzh un aerborzh eus Pariz pa ne blije ket dezho moarvat ober gant ur yezh all gant ar bratikoù. Freuz-stal en deus graet ar gompagnunezh-se un nebeud bloavezhioù pelloc'h. N'on ket sur ez eo abalamour da seurt emzougoù dizouj koulskoude). Kreñv awalc'h eo bet ar skolioù-meur amerikan evit ober eus ar saozneg yezh an eskemmoù etrebroadel skiantel. Abaoe ar bloavezhioù tri-ugent ne vez ket mui embannet en o c'helaouennoù pennadoù skrivet e yezhoù all. Saoznegerien unyezhek eo ar braz eus ar glaskerien amerikan ha ne ouzont ket abalamour da-se peseurt labourioù skiantel a vez graet er yezhoù all. Ne c'hell ket al labourioù-se bezañ meneget ganto evel just, ha pa vefent eus ar re bouezusañ, hag un hevelep emzoug a laka o c'henvroidi da soñjal n'eus ket estregeto evel klaskerien ampart er bed ha n'eus ket tu zoken d'ober enklaskoù skiantel er yezhoù all.

Ne glaskont ket en em ober ouzh an endroioù sevenadurel lec'hel pa vezont lakaet d'ober labourioù en estrenvro. Emañ an U.S Army e-barzh ouzhpenn kant bro er bed, ha graet e vez an darempredoù gant ar vroidi e saozneg hepken. Yezh diabarzh adstalioù an embregerezhioù amerikan en estrenvro eo ar saozneg ivez. Difennet e vez e lod anezho ouzh an implijidi ober gant yezh al lec'h kenetrezo ha gant ar bratikoù zoken. Diaes e vefe evito kaout un emzoug all forzh penaos. Ouzhpenn tregont vloaz 'zo ne vez ket mui goulennet digant ar studierien mestroniañ ur yezh all evit tapout diplomoù uhel (Pa oa deut d'ober un droiad e Breizh, e responte kannad ar Stadoù-Unanet e saozneg da goulennoù ar gelaouennerien lec'hel.), ha deut eo da vezañ ar vro industriel ma vez ar muiañ a dud unyezhek er renkadoù karget da sterniañ ar vuhez ekonomikel.

Ar yezh, benveg ar veli

Gant ar mediaoù amerikan e vez lakaet da soñjal n'eus nemet ar saozneg evel yezh a-dalvoudegezh er bed a-bezh ha eo gouest ar braz eus an dud d'ober gantañ en estrenvro (Yezh nemeti an egor e teuio da vezañ ivez. Embannet ez eus bet gant an N.A.S.A ne vo ket degemeret touristed disaoznek er plasoù egorel. Gwir eo e ra an itied gant ar yezh-se evel ma vez diskouezet er filmoù skiant faltazi graet e Hollywood). E n'eus forzh peseurt bro e vefe ne vez filmet gant ar gelaouennerien amerikan nemet ar skritelloù e saozneg. Pa vez diyezhek ar skritelloù, e vez buket ar c'hamera war ar skrid saoznek. Evel-just ne vez filmet pennadoù kaoz nemet gant saoznegerien. E-giz-se e chomo dister-spontus e-touesk o c'henvroidi ar youl deskiñ yezhoù all ha dre ma chom ar Stadoù-Unanet marc'had frouezhusañ an douar (gant 5% eus poblañs ar bed e vez bevezet er Stadoù-Unanet 50% eus an danvezioù produet ennañ), e ranko embregerezhioù ar broioù all ober eus ar saozneg ar yezh kenwerzhel a ranker implij evit ober berzh.

Ar mod efedusañ da lakaat ar saozneg d'en em astenn eo lakaat ar yezh-se da dremen evit ar benveg a lakao an holl dud d'en em gompren, ar pezh a zegaso ar peoc'h etre ar broadoù hervez an Amerikaned. Evit gwir e servij emastenn o yezh da zegas un nerzh bras-spontus d'o ekonomiezh. Anat eo e vez digoroc'h marc'hadoù ar broioù all d'an danvezioù kinniget ganto pa vez ar sevenadurioù lec'hel war o diskar. Drastus e c'hell bezañ efedoù un hevelep emdroadur pa ya re bell ganti. Peadra a zo da soñjal e kresko ar gasoni ouzh an Amerikaned a-feur m'en em astenno o beli sevenadurel. Taeroc'h eo an enebiezh ouzh ar saozneg e Kebeg eget e bro C'hall* da skouer, ha taeroc'h e Montreal eget e bourc'hioù maezidi ar "Belle Province".

N'eo ket an impalaerelezh amerikan unan evel ar re all. Un demokratelezh a zo eus ar Stadoù-Unanet, ur riez o veuliñ ar frankiz. Ne vefe ket ar braz eus an Amerikaned evit asantiñ da implij anat an nerzh evit astenn beli sevenadurel o bro. Diazezet eo war ur stumm spered a zo e wrizioù e puritanegezh an XVIIvet kantved. Ar Buritaned a grede dezho e oant bet dibabet gant Doue evit degemerout e c'hras. Soñjal a ra an Amerikaned eo bet dibabet o fobl gant Doue evit bezañ an hini uhelañ er bed hag ez eo ar berzh ekonomikel ur prof degaset gantañ d'ar re zellezek endra ma kouezh an dienez war ar re fall. N'eus ket neuze da soursial ouzh mod bevañ ar re all, ur mod bevañ disteroc'h eget o hini dre ret.

Arabat soñjal koulskoude e chom diseblant an holl amerikaned ouzh ar sevenadurioù all. Aet ez eus sot gant sevenadur o hendadoù ul lodenn eus diskennidi an enbroidi deut a-hentadoù eus Skandinavia e-kerz an XIXvet kantved da skouer. Heuliañ a reont kentelioù noz evit en em lakaat war ar svedeneg, ar suomieg, ha mont a reont betek rebechiñ da annezidi o douaroù orin asantiñ da levezon sevenadurel Amerika war o modoù bevañ.

**Dister e chom implij ar saozneg e bro C'hall c'hoazh, er c'hontrol eus kalz broioù industriel, dreist-holl ar re vihanañ. N'eus ket ezhomm eus ar yezh-se evit bevañ enni pa ne vez ket d'ober ganti er vuhez vicherel. Bevañ a ra ar C'hallaoued e-kreiz un endro unyezhek peurliesañ ha disoñjal a reont buan ar yezhoù bet desket ganto er skol. An holl filmoù a vez troet en o yezh, kantadoù a viliadoù a lec'hiennoù a zo e galleg er genrouedad, ha pa vez filmet estrenien oc'h ober gant ur yezh disheñvel e vez lakaet bewech ur vouezh "off" da dreiñ e galleg ar pezh a lavaront. Selaouiñ a reont kalz kanaouennoù saoznek, gwir eo, met diseblant e chomont ouzh ar c'homzoù. Evito eo deut ar yezh da vezañ ur benveg sonerezh evel ar re all. Ma 'z out dedennet gant statud ar yezhoù dre ar bed e alian ac'hanoc'h da vont war al lec'hienn ganadian www.tlfq.ulaval.ca/axl. Unan eus ar re glokañ eo.*

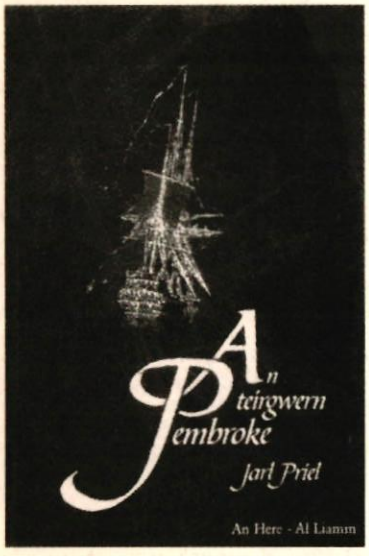
Paol AR MEUR

●

Comment les U.S.A procèdent-ils à l'extérieur de leur territoire pour réduire les langues autres que l'anglais à l'état d'idiomes régionaux.

Evit ar bloaz nevez

Jarl Priel a zo unan eus hor brudetañ skrivagnerien ha saverien-pezhioù-c'hoari (1885-1965). E 1985 eo bet lidet, war an ton bras, e Priel (Plouguiel, e galleg) kant vloaz e c'hanedigezh. Charles Tremel e oa e anv. Met kemeret en deus anv Priel, ar barrez ma oa ganet enni, dija e 1921. Ur vuhez leun a zarvoudoù. Kavet e vez en e levrioù-eñvorennoù : **Va zammig buhez, Va buhez e Rusia, Amañ hag ahont :** bet martolod, kelenner e Bro-Rusia, soudard, jubennour rusianek e-pad ar brezel kentañ, c'hoarier, sekretour Charles Dullin. Skrivet en deus meur a levr, e galleg da gentañ, ha goude 1942 e brezhoneg. Da gentañ e **Sav**, kelc'h-gelaouenn **Strollad Ar Vrezonegerien** e Pariz. Deut e oa o chom, war e leve, e Priel e 1931.



Brezhoneger a-vihanik e oa eveljust. Troet en deus e brezhoneg pe e galleg skridoù savet e rusianeg, en alamaneg hag e latin ! C'hoariet en deus e film **"Le Mystère du Folgoët"** : Labouret en deus evit ar Bleun Brug (1942 et 1951). Degemeret e oa bet er Gorsez, e-giz drouiz.

E-touez e oberennoù ur romant espar : **"An teirgwern Pembroke",** bet moulet e 1955. Ur romant embannet e galleg e 1931, "Le trois-mâts errant". Advoulet eo bet nevez 'zo.

Un istor iskis an hini eo. Istor un teirgwern kavet goullo, den ebet, koulskoude nevez kuitaet gant an dud ! Ha keloù ebet da c'houde... Perak ?

Un nebeud tud eus kostez Landreger, sot gant ar skiantoù iskis en em vod evit lakaat un daol de dreiñ ha gervel an anaon. Dre mouezh ur gemerez yaouank, Soazig Kerambrun, ar **medium**, e teuio ar re varv da gontañ dezho o istor. Pep hini e dro, pep hini e wirionez. Komzoù iskisoc'h-iskisañ a-hed nozvezhioù hir. Lennit al levr hag e vo desket deoc'h.

Ar brezhoneg a plijo deoc'h ivez.

◆

Ur pennadig 'zo e oa bet kinniget deomp, evit ar vugale, al levr **"Ar Bleiz tener e galon"** : TES a kinnig bremañ, **"Ar Bleiz zo deuet en-dro"**. Savet ivez gant Geoffroy de Pennart, lakaet e brezhoneg gant Jean-Do Robin.

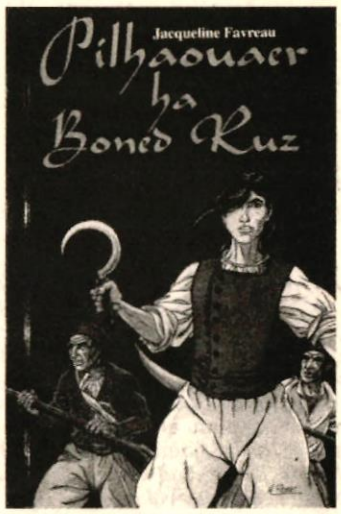


Adkavet e vo An Itron Gavr gant he seizh menn, an Tri femoc'h, an Oanig bihan, Pêrig, ar paotrig disentus, Kabellig Ruz, en em gavet holl e ti an Aotrou Lapin. An holl o klask repu : "Ar Bleiz zo deuet en-dro". Baoñ ! Baoñ ! Arru ar bleiz ! Bec'h dezhañ ! Hag an trec'h ganto. Hag ar paour kaezh bleiz pedet da goaniañ ganto. Ha levenez da heul.

◆

"Levrioù Skol al Louarn" a zo un dastumad embannet gant **An Here** evit ar grennarded. Hag ur bern zo bet dija. **"Pilhaouaer ha Boned ruz"** a zo an hini diwezhañ. Moulet da gentañ e galleg **"Pilhaouaer et bonnet rouge"**, savet gant Jacqueline Favreau, ha lakaet e brezhoneg gant Cédric Sinou. Skeudennoù brav-tre, gant Alain Robet.

Kontañ a ra buhez Yann Loeiz Votorel, emzivad eus Boneur, en 1675, mare ar Bonedoù Ruz. Un istor hag an istor, peogwir e vo tu e dibenn al levr da lenn "Kod peizanted ar pevarzek parrez".



Brezhoneg ? Marteze un tammig blaz ar galleg gantañ. Plijus da lenn, memes tra. Un doare buhezek da gregiñ gant Istor Breizh.

Glaoda MILLOUR

Priel Jarl. **An teirgwern Pembroke.** 256 p. 17 €. An Here-Al Liamm.

De Pennart Geoffroy. **Ar Bleiz zo deuet en-dro.** 40 p. 11,43 €. TES. Roet ha kaset evit netra d'ar skolioù.

Favreau Jacqueline. **Pilhaouaer ha Boned Ruz.** 123 p., 15 €. An Here.

Offres d'emploi

DIWAN EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

Diwan recrute :

– un(e) surveillant(e) général(e) pour un remplacement de 6 mois au collège de Plijidi.

– des surveillants-animateurs pour le secondaire.

– des remplaçants dans les différentes disciplines enseignées en collège.

Licence dans la matière exigée.
Maîtrise du breton.

Adressez votre candidature à DIWAN, ZA Saint-Ernel, BP 147, 29411 Landerne cedex.

Corse : Fondation du PNC
Un congrès pour convaincre

Le 7 décembre (Furiani, Bastia) s'est tenu le congrès fondateur du Partitu di a Nazione corsa (Parti de la nation corse). Un an après avoir signé un accord et six mois après leur participation commune aux législatives sous l'appellation «Inseme per l'avvene», l'UPC-Scelta Nova et Mossa Naziunale ont fusionné. Premier test encourageant puisque son représentant J.C Angelini a obtenu, courant décembre, plus de 30 % des voix au second tour d'une cantonale. Ce congrès, grâce à l'adoption de statuts et d'une ligne directrice clairs, doit permettre au PNC de compter dans le paysage politique de l'île.



A la tribune du Congrès, représentant l'UDB, notre camarade Christophe Lacombe, deuxième à gauche

Un ancrage nationaliste et démocratique

Le PNC se démarque de l'autre grand courant nationaliste (qui a une représentation à l'assemblée de Corse) par son rejet sans équivoque de la clandestinité qui selon F. Alfonsi «n'est pas utile au mouvement national». Cette ligne directrice étant présente au sein même de ses statuts : «Son combat s'inscrit dans un cadre exclusivement public et démocratique» (Art. 2). Une démarche qui doit permettre l'avènement d'une société corse responsable et fondée sur la justice sociale, l'écologie et le rejet de la xénophobie.

La structuration de ce courant dans un mouvement unifié crée un nouvel espace politique au sein du nationalisme corse. Il doit prendre toute sa place dans la gestion de l'île et pour cela s'ancrer dans l'opinion, car l'objectif du PNC est d'obtenir des élus qui siégeront à l'assemblée territoriale. A cette fin, le nouveau secrétaire national (J.C Angelini) souhaite aller plus loin que de développer l'idée d'un pouvoir législatif souverain. Il s'agit de démontrer au peuple corse toute la capacité du PNC à gouverner.

Le texte fondateur œuvre à l'aboutissement de trois revendications :

– La reconnaissance du peuple corse (nation d'Europe)

– L'accession à des parts croissantes de souveraineté dans le cadre de la construction européenne

– L'officialisation de la langue corse.

Une dimension internationale

L'ouverture à d'autres nations sans état fait déjà l'objet d'un suivi et d'une réelle coordination. Le parti participe à l'Alliance libre européenne (ALE), aux côtés du Scottish national party, Parti nationaliste basque, etc. (l'UDB en est également membre). Le PNC souhaite intensifier sa politique internationale notamment parce qu'elle permet de contourner certains débats franco-français et de gagner en crédibilité. A terme, il s'agit d'acquérir une représentation directe dans les instances politiques européennes. Le parti dispose également d'une représentation au sein de Régions & Peuples solidaires.

Le congrès fondateur a concrétisé le développement de cette ouverture internationale par la présence de plusieurs délégations : bretonnes (UDB, Frankiz Breizh), catalane (Bloc Català), basques (PNB, Eusko Alkartasuna) et sarde (Partito sardo d'Azione). Lors de la conférence de presse, chaque représentant a eu l'occasion de s'exprimer et de mettre en avant un combat mené dans son pays. Le représentant sarde, par exemple, est revenu sur la marée noire en Galice qui peut se produire dans les Bouches de Bonifacio, entre Corse et Sardaigne. Les accords internationaux actuels sont insuffisants. Pour ma part, j'ai évoqué l'action menée par l'UDB pour la réunification de la Bretagne.

Durant cette semaine de décembre, le PNC est revenu sur le projet de réforme constitutionnelle jugé en l'état très insuffisant. En effet, aucune modification de l'article 2 de la Constitution n'est envisagée, ce qui place la langue corse en situation difficile. De plus, si la réforme envisagée autorisera la suppression des départements au profit d'une collectivité territoriale unique, ainsi que la tenue de référendums locaux, elle n'admettrait les spécificités législatives que dans un cadre expérimental.



Le premier secrétaire national du PNC : Jean-Christophe Angelini, 27 ans, qui vient de réaliser le score de 31 % des voix à l'élection cantonale partielle de Porti-Vechju (Porto-Vecchio).

Je tiens à remercier militants et dirigeants du PNC pour leur formidable accueil ainsi que pour les différents gestes de solidarité exprimés à l'égard de l'UDB dans son combat contre l'extrême-droite en Bretagne.

Lunga vita au PNC !

De notre envoyé spécial,
Christophe LACOMBE

Le peuple tamoul continue sa lutte pour sa libération au Sri Lanka... les négociations continuent aussi

Dans le "Peuple breton" de mai 2000, nous avions expliqué la situation au Sri Lanka (ex-Ceylan) où deux peuples sont en guerre depuis dix-huit ans : d'une part, les Cinghalais (74 % de la population) à forte majorité bouddhiste ; d'autre part, les Tamouls (18 %) principalement hindouistes.

Après des siècles d'occupation portugaise, hollandaise puis britannique, Ceylan accède à l'indépendance en 1948. Aussitôt les Cinghalais instaurent une "dictature par la majorité". Ils imposent leurs lois, leur langue et leur religion.



Photo Tor Richardsen

M. Wickremesinghe, premier ministre sri lankais (à gauche) serrant la main de M. Balasingham, le négociateur des Tigres de l'Eelam tamoul, à Oslo.

A partir de 1983, des dissidents (opposants) tamouls, regroupés au sein des Tigres de la libération de l'Eelam tamoul (LTTE) entrent en rébellion ouverte contre le régime de Colombo et réclament un état tamoul indépendant, d'où une guerre civile sanglante depuis dix-huit ans.

Un certain nombre de cessez-le-feu et de négociations ont échoué pendant longtemps. Mais depuis l'arrivée au pouvoir – en juillet 2001 – d'un nouveau premier ministre, le ton a changé : aussi bien dans la capitale, Colombo, que du côté des séparatistes : à la veille de Noël 2001, le LTTE décrète une trêve des combats d'un mois : le 22 février 2002, un accord de cessez-le-feu est signé entre le gouvernement et les Tigres.

Participer à un processus de paix, c'est une façon de décoller l'étiquette "terroriste" qui colle à la peau des Tigres, réputés notamment pour leurs commandos-suicides. Sous l'égide de la Norvège, les négociations continuent en septembre 2002, pour la première fois, les Tigres du LTTE renoncent à une patrie séparée dans les territoires qu'ils contrôlent et acceptent l'idée de fédéralisme ; au début de novembre 2002, les négociateurs se retrouvent en Thaïlande pour trouver une solution à la reconstruction, grâce à l'aide internationale, des zones dévastées par la guerre. Le chef de la délégation des LTTE déclare : "L'objectif de mon mouvement est d'intégrer la vie politique démocratique". Le 25 novembre, à Oslo, se réunit la conférence des pays donateurs. Les représentants du gouvernement de Colombo et du LTTE s'engagent à ne pas reprendre les armes et à continuer les négociations. Une aide internationale de 60 à 70 millions de dollars a été promise au Sri Lanka.

Le premier ministre norvégien, qui parraine cette progression vers la paix, a souhaité que le processus atteigne "un point de non-retour" en 2003, contrairement aux précédentes tentatives qui se sont toutes soldées par un échec.

Un politologue de Colombo explique pourquoi tout le monde parie sur la paix : "Après le 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme a mis une pression énorme sur le LTTE. En termes financiers, les Tigres dépendent largement de la diaspora tamoule, installée en Amérique, en Europe et en Australie. Et cette diaspora n'a pas envie de tomber sous le coup des contrôles financiers exercés par la communauté internationale à l'encontre des organisations terroristes."

Tous les supporters des Tigres ne sont pas convaincus que le processus de paix va aboutir : depuis les années 80, des colons cinghalais se sont installés sur des terres tamoules ; le "grand chef" des Tigres, Prabhakaran, est aussi un grand maître du machiavélisme ; des difficultés sont prévisibles pour les Tigres de rentrer dans le jeu démocratique, eux qui n'ont connu que la lutte armée, la discipline de fer et la chasse aux dissidents depuis des années.

Le Sri Lanka est le seul pays au monde où le bouddhisme soit religion d'état. Pour beaucoup de moines bouddhistes, identité cinghalaise et identité religieuse sont indissolublement liées face aux revendications tamoules. Pourtant des voix importantes s'élèvent pour défendre les négociations avec le LTTE. L'Eglise catholique, qui a l'avantage de compter dans ses rangs aussi bien des Cinghalais que des Tamouls, s'efforce de jouer les bons offices entre les communautés. Aujourd'hui des marches de la paix rassemblent des dignitaires de toutes les religions.

De son côté, le gouvernement de Colombo a aussi intérêt à ce que cesse au plus vite une guerre qui a saigné à blanc son économie. S'il est vrai que les tigres, en général, sont toujours difficiles à dompter, les Tigres tamouls, pour leur part, commencent à faire patte de velours et entrouvrent les portes vers une paix possible.

Geneviève HILY

Le statut des langues

La question des langues est intimement liée aux problèmes des Tamaouls. Depuis l'indépendance de l'île, en 1948, les Cinghalais ont exercé un pouvoir politique fort et sont devenus les otages de la hiérarchie bouddhiste qui détient, encore aujourd'hui, le pouvoir de vie et de mort sur toutes les carrières politiques.

En 1956, le gouvernement a adopté une loi déclarant "le cinghalais langue officielle de Ceylan".

En 1961, les écoles tamoules sont nationalisées, ce qui oblige les Tamouls à apprendre le cinghalais.

En 1987, le tamoul devient l'une des deux langues nationales, mais le cinghalais reste la langue officielle et administrative.

Dans le projet de constitution de l'an 2000, les langues officielles sont le cinghalais et le tamoul ; il existe trois langues nationales : le cinghalais, le tamoul et l'anglais.

Pour la première fois depuis l'indépendance, le tamoul est co-officiel et reconnu sur un pied d'égalité avec le cinghalais, aussi bien dans l'administration, la justice, l'éducation, le commerce que dans les affaires.

Dans le domaine de l'éducation, de nombreux problèmes se posent. Avec la guerre civile, le système éducatif tamoul s'est effondré, la plupart des enseignants qualifiés sont en exil et remplacés par des bénévoles.

Depuis le 1er janvier 2000, il a été décidé d'enseigner le tamoul aux Cinghalais et le cinghalais aux Tamouls.

G.H.

Conférence de l'A.L.E. sur la Convention européenne

Actuellement l'opinion ne se passionne guère pour la Convention européenne présidée par Giscard d'Estaing. Pourtant cette importante réunion ne prépare rien moins que la future constitution de l'Europe élargie. C'est dire s'il est capital pour l'avenir de la Bretagne que la notion de région d'Europe entre dans les faits, malgré la farouche opposition des «idéologues du néolithique», c'est-à-dire des tenants français et espagnol des États-nations. L'A.L.E., parti démocratique des peuples d'Europe, dont l'UDB est membre, vient de tenir une conférence sur ce sujet. Notre camarade Yves Jardin nous livre ci-dessous ses impressions.

●

Le 14 novembre dernier, l'Alliance libre européenne (Parti démocratique des peuples d'Europe) a organisé avec succès une conférence sur la Convention européenne. Neil MacCormick, député européen du Scottish national party (S.N.P.) et représentant de l'A.L.E. à la Convention, a affirmé qu'il y avait lieu de rester optimiste en dépit du manque d'attention prêtée par la Convention au rôle des nations et régions sans État dans l'Europe de demain.

Des avancées

Pour le professeur Michael Keating (consultant auprès du Comité des régions sur la Convention européenne), l'Europe est plus qu'un groupe d'États-nations et la souveraineté stricte des États n'a plus de sens dans la construction européenne. Il a notamment déclaré : «Indépendamment du résultat «technique» de la Convention, l'Europe développe actuellement un espace ouvert sur la nationalité et les identités multiples. Les régions et les États sans nation peuvent s'exprimer, alors qu'auparavant ils étaient submergés par les états centralisés. L'élargissement posera de nouveaux défis pour un pluralisme des nations, l'ancien système des États-nations étant inadapté à cette tâche».

Sur l'état d'avancement des travaux de la Convention, le professeur Neil MacCormick a affirmé : «La Convention européenne rédige actuellement une nouvelle constitution européenne. Les partis de l'A.L.E. sont très déçus du peu de considération manifestée jusqu'à présent à l'égard de pays et de régions comme les nôtres».

«L'Union est toujours représentée simplement comme une union d'États souverains prenant leurs propres dispositions concernant les régions dont ils sont constitués. Tout le monde sait qu'une démocratie européenne authentique doit prévaloir à plusieurs niveaux et épouser le principe de subsidiarité. Pourtant le projet préliminaire de traité constitutionnel de Giscard – publié récemment – n'a encore montré aucun signe d'une prise en considération sérieuse de cette question».

«La présence d'Alain Lamassoure à notre réunion et sa réaffirmation faisant autorité d'un concept de «région partenaire» m'ont grandement encouragé. A présent, nous devons nous attacher à former une alliance avec des membres de la Convention animés des mêmes intentions. Il y a encore lieu d'être optimiste».



D.R.

Le professeur Neil MacCormick, député européen du Scottish National Party, membre de la Convention européenne.

Certes les débats actuels sur la Convention européenne sont décevants sur les points de l'émancipation des peuples et de la reconnaissance des régions constitutionnelles. Mais pour Neil MacCormick ces débats ont lieu «sous notre pression» et des points sont marqués sur la plupart des thèmes soulevés, comme l'intégration de la Charte des droits fondamentaux au traité final, malgré l'opposition de la France !

Mises en garde et idées nouvelles

Des propositions intéressantes ont été présentées par d'autres intervenants ; Ainsi, Camilo Nogueira, (Bloque nacionalista galego), député européen de Galice, considère que le concept d'État-nation est dépassé aujourd'hui, pour traiter un ensemble beaucoup plus vaste mais qui demande aussi plus de proximité. Il estime que l'opposition de la France et de l'Espagne aux évolutions en cours relève d'une «idéologie du néolithique» et a développé l'idée nouvelle de l'«élargissement intérieur», en même temps que l'élargissement extérieur en direction des pays de l'Est, avec une «autodétermination, sans séparation, ni création de frontières».

C'est une solution que propose aujourd'hui le gouvernement de la Communauté autonome d'Euskadi, dont le directeur des affaires européennes, Iflaki Rica Oliden, a estimé que la notion même d'état, de souveraineté et de frontière physiques va disparaître.

Begoña Lasagabaster (Eusko Alkartasuna), député au Congrès des députés espagnol et membre de la commission des Cortès qui suit l'organisation de la Conférence inter-gouvernementale (CIG) de 2004, a rappelé que l'État espagnol est dans la lettre le plus décentralisé, sans que cela soit le cas dans la réalité. Elle estime que le Parti populaire au pouvoir essaye d'utiliser la convention européenne pour modifier «de facto» la Constitution espagnole et reprendre les compétences des communautés autonomes.

Paul Van Grembergen (Spirit), ministre flamand des affaires intérieures, de la culture, de la jeunesse et de la fonction publique, estime que l'élargissement impose que l'on renonce au statut actuel et implique une plus grande participation des régions au processus décisionnel. Il prône le rejet du nationalisme des états au profit d'un nationalisme des peuples, avec des solutions régionales pour constituer un nouveau puzzle européen.

Alain Lamassoure (U.D.F.), député européen siégeant parmi les rangs du Parti populaire européen (Chrétiens-Démocrates) et des Démocrates européens, estime qu'il y a deux écueils à éviter : espérer que la Constitution européenne future permettra de régler les problèmes intérieurs des États actuels et vouloir transformer en institution le Comité des régions qui réunit des ensembles trop divers ; cependant il considère que l'on peut introduire dans le préambule de la Convention une présentation du principe de subsidiarité de façon à mettre en difficulté les États qui ne l'appliqueraient pas. Il a formulé deux recommandations : reconnaître dans les traités l'existence de régions ou de collectivités territoriales, «partenaires de l'Union européenne», dont la liste pourrait être donnée par les États-membres (il y a déjà, dans 7 États sur 15, des régions à compétences législatives qui regroupent plus de la moitié de la population de l'U.E.) et calquer le mode d'élection du Parlement européen sur les régions avec vote à la proportionnelle, ce qui permettrait une représentation directe des régions.

Il s'en est suivi ensuite un débat au cours duquel Eurig Wyn (Plaid Cymru) député européen, et Gustave Allirol (Président du Partit occitan) ont notamment posé le problème des régions sans pouvoir législatif.

Yves JARDIN

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

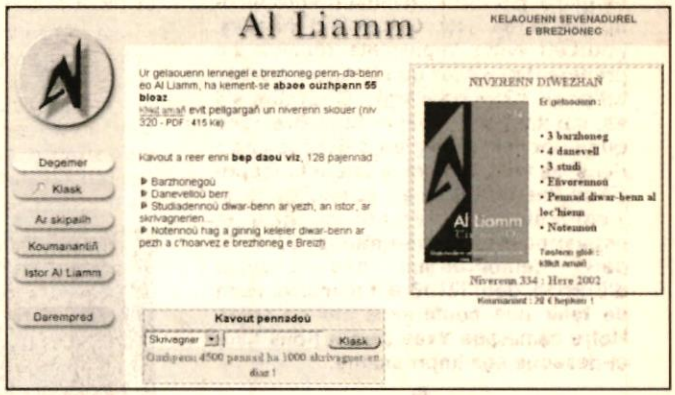
Quelques nouveautés littéraires et médiatiques de ce début d'année 2003.

Al Liamm

E brezhoneg penn da benn eo Al Liamm war Internet, evel ar gelaouenn lennegel a zo skignet abaoe 55 bloaz.

Le site Internet Al Liamm est tout en breton, comme la revue littéraire du même nom, publiée depuis presque 55 ans. On trouve ici le sommaire de chacun des 334 numéros déjà parus. Tous les articles sont classés par titres et par auteurs.

Un numéro échantillon, le 320, est disponible pour téléchargement, en format PDF. Un bref historique de la revue est également proposé, ainsi que les informations et tarifs d'abonnement à la revue.



www.alliamm.com



www.tv-breizh.com

TV Breizh, nouvelle formule

Cette nouvelle version du site de TV Breizh se veut plus riche en renseignements pour le téléspectateur qui n'a pas facilement accès par ailleurs au détail des programmes.

La grille hebdomadaire permet une consultation facile des émissions, parmi lesquelles les productions de la chaîne mériteraient toutefois une meilleure mise en valeur. L'inscription à une liste de messagerie permet de recevoir automatiquement le programme de la semaine.

La présentation générale est attractive, avec une profusion de boutons animés, ascenseurs et textes déroulants. "Last but not least" les recettes de l'émission du Breton gourmand sont disponibles sur le site. A ne pas manquer !

An Tour Tan, la télé en ligne

Le serveur breton An Tour Tan n'est jamais à court d'initiatives. On connaît déjà son cyber-fest-noz annuel, dont la quatrième édition de novembre 2002 a battu un nouveau record de fréquentation, avec 83.000 participants. Son service de radio en breton archive environ 300 émissions disponibles pour écoute. Pour ce service ainsi que pour un forum pour les débutants en breton, An Tour Tan a reçu un prix 2002 de France 3 du meilleur site Internet.

C'est un nouveau service qui est maintenant annoncé : la télévision en direct sur votre ordinateur et consultable par tous au moyen du logiciel gratuit "media player". Trois petits reportages sont proposés. On attend la suite avec impatience.



www.antourtan.com/tv/

Un jour avec... l'information

TV Breizh a fait le choix (et le pari) de l'information, il y a quelques mois – comme nous l'avait expliqué Rozenn Milin (voir le P.B. de novembre). Pour les Bretons qui ont la chance de recevoir TV Breizh, cette information a deux visages depuis le début, ceux de Christine et Lionel qu'une campagne d'affichage sur route vient opportunément de faire mieux connaître à nos compatriotes. Le PB a voulu en savoir un peu plus sur ceux qui, d'emblée, ont su donner à la chaîne, un sourire, un ton, une liberté aussi – qu'on ne rencontrait guère sur la télé institutionnelle. En matière d'image de la Bretagne, en effet, il n'y a pas photo entre TV Breizh et la télé promotrice du Grand Ouest.

La rédaction du P.B.

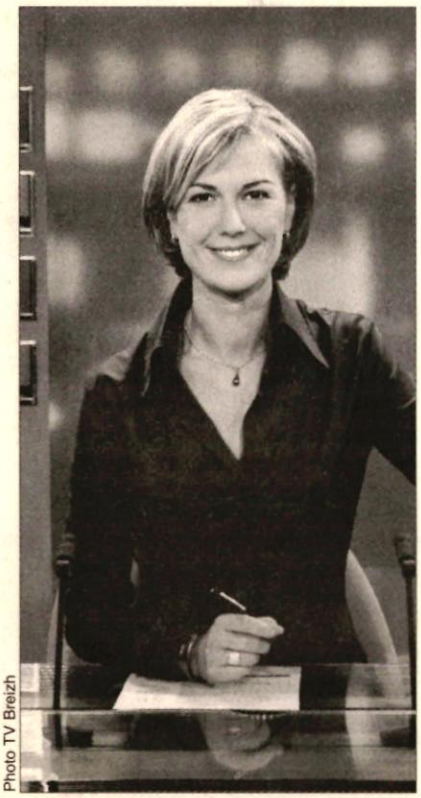


Photo TV Breizh

Christine Oberdorff.

La Bretagne... parce que !

Le Peuple breton : *Pourquoi Christine à TV Breizh ?*

Entre TV Breizh et moi, l'histoire, il y a deux ans, a commencé comme un défi : vivre et travailler pour une télévision bretonne naissante, quand on porte un nom alsacien et qu'on a passé la majeure partie de sa vie professionnelle hors de France métropolitaine !

Le métier, je l'ai appris il y a une douzaine d'années au sein d'une chaîne qui rayonne aux quatre coins de la planète, RFO, Réseau France Outremer. Jeune historienne spécialisée en histoire de la presse, je venais d'achever une maîtrise sur les gazettes de Hollande au XVII[e] quand un stage m'a transporté pour quatre mois à RFO Réunion. Au bout de ces quelques mois, le désir de rester, de ne pas rentrer à Paris l'a emporté, et les postes se sont succédé, à la Réunion, en Polynésie, en Guyane, en Nouvelle-Calédonie...

Ensuite, ce fut l'Afrique ?

Oui, de 1998 à 2000 un poste de correspondante à Abidjan : là, c'est le choc de l'Afrique, vécu au rythme de reportages quotidiens fabriqués pour le compte d'AITV à destination des télés du Sud. Ces deux ans passés à la rencontre d'un autre monde, pour le meilleur et pour le pire, sont des années qui bouleversent les certitudes et marquent profondément. Alors, l'Afrique décape, mais un jour... "il faut tourner la page..." .

Et la page tournée, ce sera la Bretagne ?

Depuis quelques années déjà, j'avais le désir de cet autre bout du monde, qu'il était temps de raviver. Pourquoi ? Parce que ! Dans ce pays-ci, on peut jeter l'ancre, tout en continuant à voyager ...

A Lorient, des amis m'ont parlé du projet TV Breizh. J'envoie une cassette : il faut prendre au vol le hasard, surtout quand il s'appelle Destin. Un casting à Paris sur le plateau du 20 h de TF1, et me voilà embarquée à Lorient.

Pendant un an, j'anime l'"Entretien", une émission quotidienne d'une demi-heure, qui a permis aux uns et aux autres, stars ou inconnus, de raconter leur histoire en prenant le temps.

Et le projet de "Breizh storming" dont vous serez la journaliste animatrice ?

Aujourd'hui, la création de "Breizh storming" est le prolongement logique d'une démarche entamée il y a deux ans, un nouveau challenge que j'aborde avec enthousiasme. Ce magazine est lié à l'actualité. Cette émission de la rédaction accueillera un invité pour s'expliquer sur un thème "chaud" et pour débattre autour de la demi-douzaine de reportages réalisés sur le sujet. Diffusion, tous les lundis, en direct, à partir du 13 janvier, à 19 h 30.

Alors la télé en Bretagne ?

Je ne peux plus me passer de ce métier, parce que ce job là n'en est pas un, c'est une manière d'aimer les gens, en les écoutant, en les regardant vivre...

Après deux ans passés au sein de l'Equipe de TV Breizh, j'ai jeté l'ancre. Mes fils, Lilian et Robin, grandissent à Locmiquélic, de l'autre côté de la rade.

Mon désir de regarder la Bretagne vivre et de la faire parler est intact. Je l'aime, parce que !

Christine et Lionel, sur TV Breizh

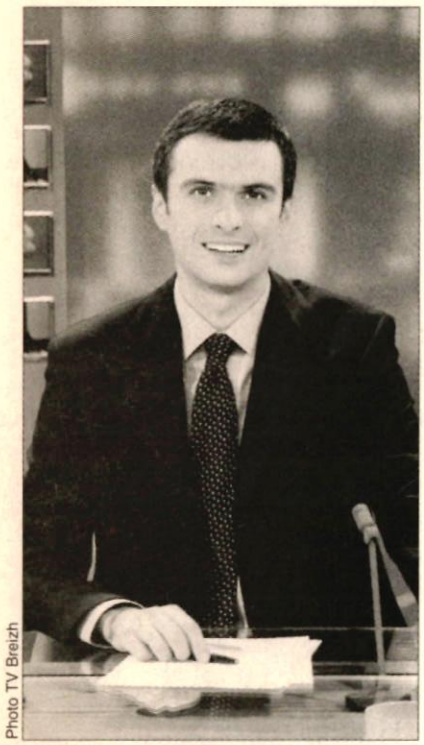


Photo TV Breizh

Lionel Buannic.

La Bretagne... avant tout !

Le Peuple breton : *Quel est votre parcours professionnel avant TV Breizh ?*

Lionel : Après avoir obtenu mon diplôme à Sciences Po Grenoble, j'ai intégré une école de journalisme à Bordeaux. J'ai ensuite gagné de l'expérience dans plusieurs stations de France 3 (Rennes, La Rochelle...) avant d'être intégré fin 1996 à l'équipe de France 3-Iroise à Brest.

J'ai également à mon actif la réalisation de reportages d'information en français et en breton ainsi que de magazines à l'étranger (au Canada, en Chine, Irlande et Grande-Bretagne).

C'est au cours de l'été 2000 que j'ai intégré l'équipe de TV Breizh pour travailler à son lancement.

Pourquoi avoir choisi TVB : le fruit du hasard ou d'un engagement plus profond ?

Une chaîne comme TVB, j'en rêvais depuis l'adolescence : une véritable chaîne bretonne qui donne une vraie place à la langue et à la culture bretonnes. Il ne fallait surtout pas rater l'occasion, d'autant plus que c'était une chance et une fierté d'être dans l'équipe de départ, d'être à l'antenne dès le premier soir.

Il y avait tout à créer et à inventer dans cette nouvelle chaîne : un nouvel esprit de travail et une autre manière de montrer la Bretagne, une autre image plus jeune et plus moderne à faire partager. Et la liberté de le faire...

Vous êtes à l'antenne depuis deux ans maintenant : pouvez-vous nous dresser un petit historique de votre parcours au sein de la chaîne ?

J'ai débuté par un talk show quotidien de 30 minutes au cours duquel je recevais un invité. Mais très vite, le besoin d'informations s'est fait sentir. Après cinq mois d'antenne seulement, nous avons lancé Actu Breizh, notre premier direct sur la chaîne ! Chaque soir, un petit flash traitait les informations de la journée et nous recevions un invité en plateau afin d'éclairer un événement d'actualité ou encore de donner la parole, pendant une quinzaine de minutes, à ceux qui ne l'ont pas.

Quel est votre meilleur souvenir lors de ces interviews ?

Il s'agit sans conteste de celui de deux très jeunes SDF invités sur le plateau. Ils m'ont téléphoné, par hasard, le matin : "On a quelque chose à dire chez vous. A Brest, une maison va être confiée à des SDF, c'est une première". Pas très rassuré, je les ai invités le soir (sans voiture, ils ont même dû repartir en stop !).

Dans ce cas-là, une émission est, soit toute bonne, soit toute mauvaise... Elle a finalement été passionnante.

En tant que journaliste bilingue, quelle est selon vous la place que doit ou devrait avoir la langue bretonne dans le traitement de l'information ?

Aujourd'hui, tout peut se traiter en breton. Le temps est révolu où l'information en langue bretonne se limitait à la vie des fermes et des ports de pêche.

Une nouvelle génération de bretonnants existe : ceux qui ont appris la langue dans des écoles bilingues ou dans des cours du soir. Ils sont chaque année de plus en plus nombreux. Aujourd'hui, ce sont de vrais acteurs de la vie politique, économique et sociale de la Bretagne et d'ailleurs. Dans les banques, dans les entreprises, dans les administrations de Bretagne. Ils sont partout, jusqu'à Ramallah, où un jeune bretonnant a récemment fait partie du bouclier humain qui protégeait Yasser Arafat lors du siège de son QG par l'armée israélienne...

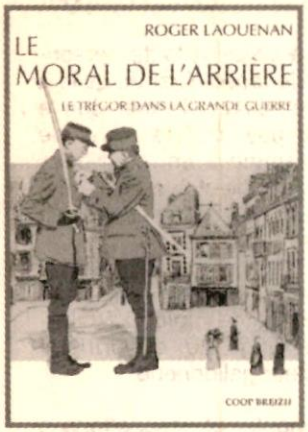
Propos recueillis par
Ronan LEPROHON

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Livres

par Jean-Jacques Monnier

✦ Le moral de l'arrière



Roger Laouénan publie un sixième ouvrage sur l'histoire des Bretons dans la guerre 14-18. Celui-ci n'est pas consacré aux combats sur une courte période, mais à la vie à l'arrière, plus précisément dans le Trégor.

Il s'agit d'une sorte de chronique de Lannion et de ses environs, d'après la presse, des lettres, des archives. On y vit la propagande au jour le jour, car la presse n'évoque pas les revers militaires, les réquisitions, la hausse des prix, l'arrivée de flots de réfugiés, le chauvinisme général, alimenté par les intellectuels comme Le Goffic, l'arrivée de centaines de blessés, de prisonniers allemands également. On interne des civils suspects, pour la plupart étrangers. L'Alsace-Lorraine est considérée comme française, mais pas les Alsaciens, internés comme allemands ! La hausse des prix, l'habillement, le braconnage, l'école buissonnière : rien de ce qui fait le quotidien des Bretons de l'époque n'est oublié. L'auteur raconte avec verve et simplicité et apporte un intéressant cahier de photographies d'époques. Il conclut sur les 4,3 % de la population morte à la guerre (Bretagne : 4,6 %) et fournit une liste nominative. Une table des matières aurait facilité l'usage de ce petit livre riche et terriblement humain.

(Coop Breizh, 144 p., 15 €)

✦ Glénan



Les éditions Amers, qui regroupent deux éditeurs bretons pour publier des créations littéraires, proposent un second roman, œuvre de Charles Madézo. Quatre jeunes séjournent dans les îles de Glénan, pratiquent la plongée en apnée, bivouaquent sur place, chassent, observent, méditent, philosophent, se nourrissent. Une prose simple et limpide sur arrière-plan océanique, elliptique et symbolique à la fois.

(Ed. Amers, 124 p., 14 €)

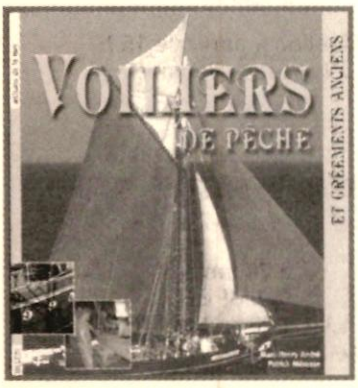
✦ Tout conte fait



Tout le monde connaît le conteur de Groix, Lucien Gourong. Ses chroniques paraissaient régulièrement dans *Dimanche Ouest-France* entre 1999 et 2001. Ce sont des billets d'humeur et d'humour, mais aussi de courts récits et portraits. Dans ce livre, édité par Kedvisual à Merlevenez, on retrouvera 13 chroniques, très libres et très originales.

(Ed. Kedvisual, 238 p., 22 €)

✦ Voiliers de pêche



La Bretagne est à l'honneur chez un éditeur de Touraine, spécialisé dans le patrimoine. Marc-Henri André publie aux éditions Libris un très beau livre en quadrichromie sur les voiliers de pêche et les gréements de loisirs, photographiés par Patrick Meresse dans les ports bretons. La maquette est très attrayante, les fiches techniques sont accompagnées de témoignages. Du "forban" de Bono à "l'Anna Rosa" de Douarnenez, l'inventaire est fouillé. Des scènes de vie quotidienne accompagnent ce bel hommage aux régions côtières et aux métiers liés à la mer. De bonnes adresses, des schémas très pédagogiques, des rétrospectives en images complètent un ouvrage très réussi et accessible.

(Libris, 106 p., 15 €)

✦ Enfers et Paradis



La collection bleue des éditions Skol Vreizh publie un ouvrage de Martine Daigremont et Christelle Bodin consacré à l'enfer et au paradis. Thème à la mode depuis une décennie, au fur et à mesure que les croyances s'estompent ? Le livre survole d'abord cet imaginaire, des Grecs à l'enfer chrétien. Puis c'est une visite guidée de quelques chapelles et églises de Bretagne, avec la création de la lumière, celles des anges, celle du paradis. Puis Satan, la tentation, les pourfendeurs, les vices et les vertus, les missions, la mort et l'objectif final : l'enfer ou le paradis. Un lexique et surtout une iconographie de grande qualité souvent en couleurs, rendent le parcours facile et, si l'on peut dire, agréable.

(Ed. Skol Vreizh, 84 p., 10 €)

P.B. Services

Précision

M. Jacques Le Maho qui édite "Gwenn-ha-du", à Chinon (37) signale que dans le différend qui oppose M. Jutel à notre camarade Christian Guyonvarc'h, celui-ci laisserait entendre que M. Jutel serait un collaborateur régulier de cette publication.

"Or, il n'en est rien, aussi "Gwenn-ha-du" tient à préciser que Monsieur Jutel n'a jamais fait partie de son comité de rédaction ; d'autre part, "Gwenn-ha-du" se voulant une tribune libre ouverte sans exclusive à toute expression bretonne et Monsieur Jutel ayant usé de cette tolérance, en conséquence, sa collaboration ne peut être considérée que (comme) occasionnelle." Dont acte.

Journée du M.A.B.

Le M.A.B. (Musée archipel breton), l'asso qui défend le site de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier a récemment créé une SCI (pour que les Bretons, acheteurs de parts du terrain où les autorités envisageaient un dépôt d'ordures puissent s'opposer concrètement à ces visées) : la SCI Kaod sav pell (KSP).

Le 1er février 2003
c'est la journée MAB-KSP

A 12 h, repas des membres de KSP sur invitation.

A 15 h, visite du terrain MAB-KSP sur la lande de la Rencontre, puis à 16 h, reconstitution miniature de la bataille du 28 juillet 1488.

A 18 h, assemblée générale de MAB.

A 18 h 30, repas celtique ouvert au public (sur réservation).

A 21 h, fest-noz de soutien à MAB (qui en a bien besoin). Entrée : 5 €.

Tél. 02.99.66.67.56

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure désormais à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Festoù-noz

Samedi 11 janvier

à SUCÉ-SUR-ERDRE (44)
Fest-noz, salle de la Papinière,
avec Talar et Esquisse
à 21 h (initiation à partir de 20 h)

❍

à DOUARNENEZ (29)
Salle des fêtes avec Traînées de meuriennes et A bout de souffle.
Organisation :
Korriged Is

●

Samedi 18 janvier

à FOUESNANT (29)
Fest-noz du bagad Bro Foenn,
avec les frères Quéré, A dreuz, etc.
au CCL de Fouesnant

❍

à CHATEAUNEUF (29)
Fest-noz au Sterenn
avec Deus'ta, Talec et Carrec

❍

à ORVAULT (44)
Fest-noz à 21 h,
à la salle de la Frébaudière
avec Termajik, Burn's Duo.
Renseignements :
02.40.63.75.48

❍

à CARHAIX (29)
A partir de 21 h, aux halles
fest-noz de la Confédération paysanne.
Contact : 06.86.91.51.54

●

Samedi 25 janvier

à QUIMPERLÉ (29)
Fest-noz avec les frères Morvan.
Organisation :
Tamm ha tamm

❍

à GUENROUET (44)
Fest-noz à la salle polyvalente
de N.D. de Grâce
Renseignements :
02.40.87.60.65

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Stage de gallo

Ce stage s'adresse à toute personne désireuse de rassembler du gallo à travers des thèmes aussi variés que la fabrication du pain ou les noms de lieu. Au programme : les techniques du collectage, la collecte de la langue, les exploitations des collectes pour la connaissance du gallo.

Les intervenants sont : Robert Bouthillier, ethnomusicologue, Bertrand Obrée, linguiste et Christof Simon, collecteur gallophone.

Renseignements et inscriptions : Bertaeyn Galeizz, 2 contour de la Motte, 35000 Rennes.

Tél. 02.99.38.97.65

Meeting

La confédération paysanne de Bretagne organise le 18 janvier 2003 à Carhaix,
une journée de réflexion-débat sur le thème des atteintes aux libertés syndicales et associatives.
Vous êtes invités à venir débattre avec José Bove et des syndicalistes ouvriers.

Meeting à partir de 15 h
à l'espace Glenmor.

Conférence-débat

Le 24 janvier,
à QUIMPER,
de 18 h à 20 h, à l'ISUGA,
1 avenue de la plage des Gueux

FUTUROUEST association
et la CCI de QUIMPER organisent

une conférence-débat
sur le thème
Plein emploi, l'improbable retour
"pour sortir des formules toutes faites et des prêts à penser"

L'entrée est libre.

Un livre sera offert aux cent premiers arrivants.

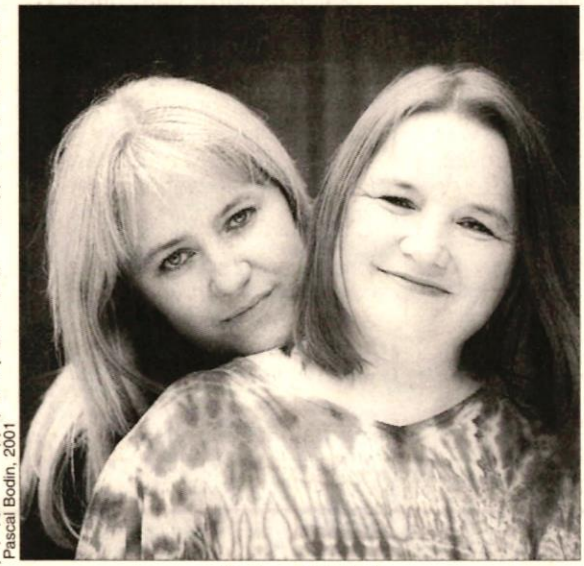
Yzabel et Korine en concert
"Danse avec le vent"

Les sœurs Yzabel et Korine Moign ont toujours baigné dans le monde du spectacle, ayant été élevées par un père comédien et une mère danseuse classique. C'est donc tout naturellement qu'elles se sont, elles aussi, tournées vers une carrière artistique, se formant tour à tour à la danse classique et moderne, à la musique, au mime, au théatre ou à la comédie.

Revenues en Bretagne au milieu des années 80, elles y créent en 86 la troupe théâtrale *Saje et Compagnie* qui, d'emblée, se donne pour ambition de monter des spectacles musicaux pour les plus jeunes. Avec cette compagnie, Yzabel et Korine enchaînent les créations où se mêlent théâtre, poésie et chansons.

En 86 c'est *La Leçon fantastique*, conte musical qu'elles présentèrent durant près de dix ans sur des centaines de scènes en Bretagne. Suivirent *1...7,8,9 dans mon panier neuf* comédie musicale en 88-89, *Droit devant toi* en 92-93, spectacle qu'elles jouèrent a Paris pour *Les Enfants de la Terre* (association de Yannick Noah), *La Balade enchantée* en 94-95, *Les Diamants bleus du Barzaz Breiz* en 95, *Crêpes de granit*, comédie comico-celtique en 96, *Oh la la l'eau*, spectacle musical et écologique en 98-99.

Enfin, l'an passé, les sœurs Moign publient leur premier album de chansons



Pascal Bodin, 2001

Korine et Ysabel.

Danse avec le vent, destiné aux jeunes de 7 à 77 ans, selon la formule consacrée. Composé de textes d'Yzabel et Korine, mais également de Jean Moign, Bruno Geneste ou Pascal Bonaillie, le lutin Cracra et sa copine la fée Savonnette y voisinent avec l'ogre Bidochard ou Tatanga le petit Indien, dans un conte multicolore, empreint d'imaginaire celtique, et dédié à la différence.

C'est un voyage dans un univers onirique peuplé de fées, d'ogres, de magiciens et de dragons qui évoluent au milieu des papillons, des bateaux, et de la Bretagne, bien entendu. Maître d'œuvre de l'album, le musicien et arrangeur Dominique Robineau est secondé sur les 12 chansons du CD par David Lardic aux claviers, Michel Kerguelen à la batterie et Loïc Simon à la basse.

Et comme un album ne saurait vivre sans une tournée pour le faire connaître, Yzabel et Korine ont déjà charmé des centaines de personnes de tous âges lors des spectacles qu'elles ont donnés un peu partout en Bretagne depuis la sortie de l'album.

Après une vingtaine de dates dans le Finistère et le Morbihan en décembre demier avec ce conte musical *Danse avec le vent*, Yzabel et Korine débutent l'année 2003 par une tournée promotionnelle dans cinq grandes villes de Bretagne.

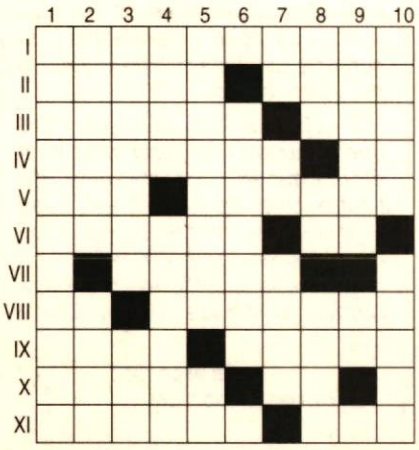
Elles seront le 10/01 à Quimper (au Chapeau rouge), le 12/01 à Rennes (à la salle de la Cité), le 19/01 à Landemeau (au Family), le 31/01 à Grand-Champ (à l'Espace 2000) et le 9/02 à Orvault (au théâtre de la Gobinière).

Gageons que les spectateurs seront au rendez-vous.

P.C.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 154

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. S'il n'est pas "Néo" c'est qu'il est écossais. - II. Quand la mer ondule ; On dit souvent que les Celtes lui font une large part. - III. Compositeur né à Paramé en 1877 ; Pour rôtir un poulet, par exemple. - IV. En ce lieu proche de Plouarzel, est implanté un phare directionnel aligné sur le feu de Kermorvan ; En limites de Noyalo. - V. A la fois ; Une des "voix" de Melaine Favennec. - VI. Les adorer n'étant plus de mise, nombre d'entre elles ont dû céder la place à des saints bretons ; A la sortie de vue. - VII. Alors, c'est un adverbe. - VIII. Lettres de Mohon ; Furent introduites dans la presqu'île de Plougastel par un certain Frézier. - IX. On le préfère généralement de couleur bleue ; Est parfois remplacée par un merle. - X. Entouré d'eau ; Article défini contracté. - XI. Remonter le cours de nos rivières lui est de moins en moins facile ; Nombre de ses disciples ont perdu la vie pour avoir cru en son étoile.

VERTICALEMENT : 1. Un animal qu'aurait pu croiser, à Brest, la Barbara de Prévert. - 2. Poisson doré ou argenté ; Amena à l'aide d'un cordage. - 3. Suite à sa rupture avec le P.C., c'est au pied de ce massif provençal que s'était retiré le Rennais Charles Tillon ; Lettres de Bieuzit. - 4. Coule au pied des Monts d'Arrée ; Ce compositeur, futur centenaire, a fait chanter le "Rossignol de Saint-Malo. - 5. Voilier muni d'une dérive ; Refus d'un Grand Breton. - 6. Suppose l'utilisation d'un métier. - 7. Lettres de Redon ; A demi-nu ; Pays frère. - 8. Inversé : particulièrement borné ; Marque nantaise ; Un tel beurre est le plus souvent breton. - 9. Ce roi breton a manifestement perdu la tête ; De bas en haut : particule démonstrative. - 10. C'est sous son règne que fut réprimée par les Romains la révolte de Boadicée, reine des Icènes ; Faire des entailles.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 153

Horizontalement : I. SANCTUAIRE. - II. ANAO ; IZEL. - III. INSULARITE. - IV. NASEAU. - V. ETR (RET) ; AIKR. - VI. FESTINS ; EE. - VII IR ; EDOUARD (CORBIERE). - VIII. AMUSEUR ; HA. - IX. CAP ; EALED. - X. RE ; AULNAIE. - XI. EZENN ; SCZG.

Verticalement : 1.SAINT FIACRE. - 2. ANNA ; ER-MAEZ. - 3. NASSES ; UP. - 4. COUETTES ; AN. - 5. LARIDE ; UN. - 6. AU ; NOUEL. - 7. AIR ; ASURANS. - 8. IZILI ; LAC. - 9. RET (TER) ; KERHEIZ. - 10. ELE (ELLE) ; REDADEG.

Courrier

«[…] Si je me permets de vous écrire, c'est pour réagir à la désinformation volontaire de l'ex-président [de Diwan] *Lincoln quand il parle de Syndicat des travailleurs bretons. J'en suis membre et je n'appartiens pas pour autant à Emgann. D'ailleurs, contrairement à ce qu'affirme M. Lincoln, des membres de l'UDB sont aussi à l'origine de sa création ! Et pour aller plus loin dans les origines, on peut affirmer que c'est Andrew Lincoln lui-même qui a poussé à la création du SLB. Lorsque l'intégration arrivait, les employés de Diwan s'apercevaient que leurs postes et statuts étaient très menacés ; "vous n'aurez qu'à vous syndiquer dans les syndicats de l'Education nationale" avait alors lancé M. Lincoln à l'un de nous… Cette absence de considération pour celles et ceux qui ont travaillé pour Diwan dans des conditions de travail souvent précaires, sans obtenir la moindre considération* [du] *président, a abouti à la création du syndical SLB… Il fallait que ça soit dit.»*

Bertrand Grimault,
Carhaix (29)

«[…] Une petite suggestion concernant le PB : vous parlez des peuples en lutte, c'est bien, mais il faudrait aussi nous parler des autres pays (de taille semblable à la Bretagne ou plus petits). En bref, des articles sur : pourquoi ça marche chez eux et pas possible ici ! (Ecosse, Pays de Galles, Irlande, etc.). Il faut positiver face aux adversaires de la moindre décentralisation et fournir des bons exemples où cela fonctionne. Donc, bienvenue à une rubrique mensuelle sur «les peuples à l'aise dans leurs baskets» […] »

Yannick Morel,
Keranna (56)

«Nous tenions à vous remercier pour l'article sur Guy Cabort-Masson, paru dans le n° 465 d'octobre à la rubrique "Peuples du Monde". Le texte rédigé par Yves Jardin est remarquable et complet, vous pourrez lui faire part de notre satisfaction.

Il nous semble important de faire connaître aux lecteurs du "Peuple breton" et aux membres de l'UDB, les combats et les luttes menés par tous les combattants de la liberté des peuples par le monde et particulièrement dans le cadre de l'empire français.

Nous adhérons complètement au principe que vous exprimez dans le sommaire : "Nous ne sacrifierons jamais à un nombrilisme breton". Ce comportement a déjà fait assez de mal et ne fait que dévaloriser la cause bretonne. Des remarques m'ont été faites à cause d'une coquille. Le titre de son livre de 1986, n'est pas "La mangeoire mulâtre" mais "La mangrove mulâtre" ! Nous nous excusons du retard apporté à ce courrier, mais notre ordinateur avait quelques "langueurs tropicales" »

Daïg Kervella,
Le Morne-Rouge
(Matinik)

«Les «Éditions du patrimoine», marque de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, établissement public administratif (16, quai des Célestins, 75004 Paris, tél. : 01 44 54 95 20.) viennent de faire paraître un ouvrage de 544 pages intitulé «Dictionnaire-guide du patrimoine de Bretagne». […]

Cette publication est ressentie par l'immense majorité des Bretons et notamment des habitants de la Loire-Atlantique comme une provocation.

Il faut savoir que cet ouvrage […], présente sous le nom de Bretagne, la région à quatre départements créée par le décret Pétain-Laval du 30 juin 1941. Il s'agit donc d'un ouvrage au titre mensonger, puisqu'il ignore délibérément Nantes et le reste de la Loire-Atlantique. La préparation et la publication de ce dictionnaire (qui vise sans doute à faire pièce au «Dictionnaire du patrimoine breton», portant sur les cinq départements bretons, publié en octobre 2000 et qui a connu un très grand succès en librairie) ont manifestement été décidées en très haut lieu à Paris. […]

Il faut exiger partout le retrait de la vente de cet ouvrage révisionniste, s'opposer à son achat par des bibliothèques municipales ou scolaires et protester publiquement contre le détournement d'argent public que constitue son édition, laquelle bafoue la volonté clairement exprimée à maintes reprises des habitants de la Loire-Atlantique de rester bretons en Bretagne. Le principal responsable de cette mauvaise action est le directeur de la collection dont ce dictionnaire est le premier titre, Jean Marie Pérouse de Montclos. Il est probable qu'il a reçu lui-même des ordres venus de plus haut…

Dans le passé, le mouvement breton a organisé avec succès le boycott d'ouvrages présentant sous le nom de «Bretagne» la région imaginée par les responsables de Vichy en 1941 et ce boycott a provoqué l'échec commercial de tels ouvrages. Récemment, l'édition d'un jeu Monopoly présentant une «Bretagne» mutilée a provoqué une telle protestation que la société éditrice a présenté officiellement ces regrets et décidé de rééditer le jeu avec cinq départements, ce qui a été fait dans un délai très court. Le seul jeu Monopoly Bretagne désormais en vente respecte l'intégrité de la Bretagne. Il faut aujourd'hui exiger la même chose de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites en téléphonant, en écrivant à ses responsables […]. La publication d'un tel ouvrage mensonger est une grave atteinte à l'identité bretonne, son échec commercial et son retrait seront une victoire dans le combat pour la réunification de la Bretagne.»

B.L.
Rennes (35)

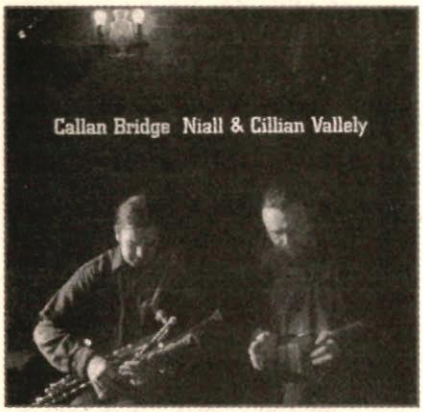
«Je reviens d'un séjour à Montréal. J'y ai relevé pas mal d'articles du quotidien "Le Devoir" [où s'exprime] *Christian Rioux, correspondant du "Devoir" à Paris et auteur d'un livre sur les minorités européennes. Il est souvent agacé, comme pas mal de Québécois, par l'attitude de supériorité culturelle du milieu parisien qu'il fréquente malgré lui. En conséquence, il ne ménage pas ses critiques acerbes de l'exception culturelle françaises et conforte ainsi les critiques émises par votre journal.*

D'autres articles font apparaître que beaucoup de problèmes sont étonnamment identiques de l'autre côté de l'Atlantique : les urgences encombrées des hôpitaux, l'épandage du lisier, les inondations, la déliquescence des partis politiques traditionnels […].»

Louis Moreau,
Ploubazlanec (22)

Musiques de Celtie !

NIALL & CILLIAN VALLELY - Callan Bridge. (Compass Records 743482 - compassrecords.com)



Leurs noms ne vous diront peut-être rien, mais si je cite Lúnasa, Karan Casey, Nomos ou Riverdance, cela sera sûrement plus parlant, puisque les frères Vallely ont fait partie de tous ces groupes.

Niall, ancien membre de Nomos, tourne actuellement avec K. Casey sa compagne sur scène et dans la vie, tandis que Cillian, qui a un temps accompagné Riverdance, est le piper de Lúnasa.

Ils ont appris la musique très jeunes auprès de leurs parents, qui avaient créé il y a une trentaine d'années la confrérie des pipers du Co. Armagh.

Ayant un solide bagage à leur actif, les deux frères viennent de publier leur premier album en duo *Callan Bridge*. Celui-ci, enregistré en Irlande et aux USA où vit Cillian, fait un peu figure d'innovation, tant est peu répandu le duo uilleann pipes / concertina.

En 13 plages, il offre une éblouissante collection d'airs originaux, puisque Niall est l'auteur de six morceaux dont *Muireann's jig* en hommage à sa fille. *Callan Bridge*, ainsi nommé d'après l'endroit où Niall et Cillian ont grandi, est un pont musical entre Irlande et Amérique, avec une continuelle référence à la tradition irlandaise.

En dehors du duo Vallely, plusieurs musiciens ont pris part aux retrouvailles. Caoimhín Vallely le petit dernier de la fratrie au piano, membre du groupe North Cregg tout comme le guitariste Paul Meehan. Deux autres guitaristes basés aux USA, Donal Clancy et John Doyle, sont aussi du voyage.

Callan Bridge, qui démontre que la tradition irlandaise est bien vivante, est sans conteste l'un des albums les plus réussis de ces derniers mois. Comme quoi l'association de certains instruments a parfois du bon.

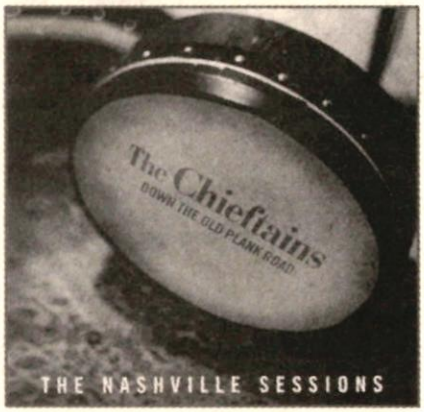
THE CHIEFTAINS - Down The Old Plank Road. (RCA VICTOR - BMG 09026-63971-2)

Les Chieftains sont bien prolifiques, puisqu'ils viennent de publier leur second album en 2002, pas loin de leur quarantième.

A la différence du précédent composé de reprises, c'est un album original. Dix ans après avoir enregistré *Another Country* à Nashville, les revoici plongés dans la country music.

Dire que la musique des immigrants irlandais a marqué celle de leurs descendants est presque superflu, tant les liens sont forts entre ces deux branches de la même famille. C'est donc un juste retour des choses que les Chieftains, le groupe irlandais le plus titré, se penche aujourd'hui sur les ballades du XIX[e] siècle emportées dans les bagages de leurs aïeuls.

Fidèles à leur habitude de solliciter des musiciens d'horizons différents, ils ont fait appel à la fine fleur de la musique country. Nous retrouvons à leurs côtés, B. Fleck, A. Krauss, P. Griffin ou J. White... près d'une vingtaine de spécialistes de la country.



Le résultat est un peu déroutant pour les amateurs de musique irlandaise, puisque l'ensemble sonne très américain. De belles partitions tout de même, comme *Down the Old Plank Road* qui donne son titre à l'album, *Sally Goodin, Dark as a dungeon*, ou encore la superbe *Molly Bán* sur laquelle A. Krauss donne un aperçu de sa voix magnifique. Et pour finir *Give the fiddler a dram*, 10,18 mn d'un pot pourri avec la majorité des artistes. Un album honnête, même si on a connu mieux de la part des papys irlandais.

Enfin, rendons un hommage appuyé au harpiste Derek Bell, dont c'est ici l'ultime enregistrement avec ses fidèles compères, puisqu'il nous a brutalement quittés en octobre dernier.

MAURICE LENNON - Brian Bóru - The high king of Tara. (TARA CD 3038 - Distribution Keltia)



Qui, s'intéressant un tant soit peu à l'Histoire de l'Irlande, n'a entendu parler de Brian Bóru, le grand roi de Tara, surnommé le Lion d'Irlande ? C'est en 1002 que Brian Bóru se fit proclamer roi d'Irlande, il y a 1.000 ans exactement. Et c'est l'année du millénaire qu'a choisie Maurice Lennon pour commémorer l'histoire de ce roi de légende.

Originaire du Co. Leitrim dans le nord-ouest, Maurice Lennon est un fiddler reconnu dans le monde de la musique irlandaise, qui a fondé dans les années 80 le célèbre groupe Stockton's Wing. Depuis toujours il compose musique et chansons. Bill Whelan, Cherish The Ladies ou Natalie McMaster comptent parmi les interprètes de sa musique.

Brian Bóru voit Maurice Lennon s'embarquer dans un ambitieux projet : un portrait musical en 12 tableaux du héros irlandais du X[e] siècle. Pour ce faire il s'est adjoint les services de quelques amis et non des moindres. Dónal Lunny en multi-instrumentiste et producteur, dont on reconnaît incontestablement la "patte". Mais aussi Máirtín O'Connor, Noël Eccles ou Anthony Drennan... ainsi que le chanteur Seán Keane.

Bref, une bien belle fresque historique qui se conclut par les vers du barde de Brian Bóru, écrits juste après la mort de ce dernier.

Philippe COUSIN



Selaouit

2003

Rêvons un peu… 2003 verra le statut des intermittents du spectacle maintenu, grâce à une mobilisation soutenue et en dépit d'un Médef arrogant… Pour permettre l'accès à la musique pour tous, les verrous anti-copie sur CD, imposés par les majors, seront abandonnés et, cerise sur la bûche glacée, Chirac tiendra (enfin) sa promesse de réduire la TVA sur le disque …

Et puis, mais là c'est sûr, 2003 sera, pour la seconde fois, l'année des labels bretons au Midem : nous y reviendrons. Il y aura bien une Nuit celtique géante mais conviviale au Stade de France (15 mars), le FIL (du 1er au 10 août) renouera avec la création et son rôle de locomotive, les Tombées de la Nuit rennaises (début juillet), le Festival de Cornouailles (du 19 au 27 juillet) et celui des Vieilles Charrues (18, 19 et 20 juillet) poursuivront leur route bien balisée tandis que la Fête du Chant de Marin (Paimpol, 15, 16 et 17 août) vous fera naviguer vers les rivages de Méditerranée… Donc… bloavezh mat !

P.S.G. : (Coop Breizh, CD 937)

"Pluies de cordes sur la Bretagne"… tel pourrait être, emprunté à une compil' restée fameuse, le titre de ce premier Selaouit de l'année… Et ce n'est pas une simple image liée à la météo tristounette du moment.

Commençons donc par le trio P.S.G., trois lettres qui, il faut bien l'admettre, ne sont pas forcément porteuses ni synonymes de victoires flamboyantes ! Eh bien, détrompez-vous… Créé à l'origine par Jacques **P**ellen, Soig **S**ibéril et Jean Charles **G**uichen, d'où son nom, le trio est aujourd'hui formé des deux derniers nommés et de **P**atrice Marzin, d'où son nom maintenu… Un trio de guitares, quelle barbe, penserez-vous ? Nouvelle erreur ! Car le moins qu'on puisse dire est que ces trois guitaristes bretons ne s'endorment pas sur leur instrument. Leur CD ne vous laissera que peu de répit. Il vous prend dès l'intro – une suite de gavottes haletantes, ***"Bagdag Quimper"*** suivie d'un ***"Andro PSG"*** épastouflant – et vous abandonne, pantelant(e), après deux scottishes éreintantes. Entre ridées, ronds de Saint-Vincent ou de Loudéac et ***"Rock et Plinn"***, deux ou trois belles mélodies, dont la remarquable ***"Trugarekaat Mam Dous"***, vous laissent quand même souffler deux minutes…

Inutile d'insister plus longtemps sur le talent de l'équipe : P.S.G. marque là un superbe premier but qui nous laisse entrevoir des prolongations prometteuses. Une totale réussite.

ROLAND CONQ TRIO : (Coop Breizh, CD 939)

Trio de cordes, toujours, avec la bande à Roland Conq, musicien que l'on a déjà croisé du côté de chez Kurun ou Filifala, notamment. Il est ici épaulé par Erwan Berenguer, guitariste qui a, lui aussi, pas mal bourlingué, de Spontus à Skeduz en passant, à l'occasion, par Skolvan ou Tan B'an Ty. Et par le contrebassiste Vincent Guérin, au parcours musical plus diversifié, qui l'a mené jusqu'à Three, Son of The Desert et, maintenant, Roland Conq Trio.



Délicate et raffinée, enrichie d'influences multiples, la musique du trio nous promène à travers la Bretagne, mais nous fait aussi voyager au long cours vers l'Irlande ou la Grèce… Roland Conq et ses amis témoignent d'une sensibilité à fleur de peau pour illustrer du bout des doigts un répertoire original. ***"Plein-ciel"***, ***"Myriam"*** ou encore ***"Ratchenicsa"***, belle envolée bulgare… leur album sans titre ne manque pas de perles rares. Avec ***"Tric'horn"***, le chant des oiseaux, les rires d'enfants et leurs voix, en breton, apportent un supplément de fraîcheur. Beaucoup d'élégance et de conviction…

Lors JOUIN & Soig SIBERIL : "Tan Dehi" (Coop Breizh, CD 931)

Guitare, toujours, et voix, avec deux échappés des Ours du Scorff, le très prolifique Soig Sibéril et son jovial complice, j'ai nommé Lors Jouin. L'inspiration est ici très différente de celle qui rend si joyeux nos oursons débridés. Si les deux compères jonglent toujours avec les mots et les notes, c'est à la mode des gwerzioù et complaintes traditionnelles, amenées avec talent et bonhomie et habilement habillées de volutes ciselées.



La verve polissonne de Lors Jouin fait merveille pour nous conter ces histoires d'amour et de cul – dont celui, fort avenant, de la boulangère dans ***"Reor ar vouloñjerezh"*** – qui, en général, ne finissent pas très bien. Les amoureux sont toujours malheureux et les filles leur en font voir de toutes les couleurs, surtout cette Mari-Louise qui change d'amants comme de chemise… D'où ce titre évocateur, ***"Tan dehi"***[1].

"Sans ancrage, c'est la dérive. Sans diversité c'est la mort" écrivent Soig et Lors. Une façon bien à eux d'affirmer leur démarche, empreinte de respect et d'invention.

Une bien savoureuse galette.

Gilles LE BIGOT : "Empreintes" (Keltia Musique, KMCD 137)



La guitare, c'est établi, est devenue au fil des ans un instrument traditionnel breton à part entière, au même titre que le violon ou l'accordéon diatonique. Et le guitariste s'est parfaitement intégré dans le paysage musical breton. Gilles Le Bigot en est une preuve vivante (parmi d'autres…). Depuis la fin des années 70, il a participé à quelques-unes des plus belles aventures musicales, de Galorn à l'Héritage des Celtes en passant par Barzaz, Kornog et, aujourd'hui encore, Skolvan, une référence en matière de musique à danser.

Pour son premier CD en solitaire, Gilles s'est entouré d'une bande d'amis talentueux, et chacun d'eux, en même temps qu'il marque son estime pour le guitariste et apporte son savoir faire, contribue à faire de cet album un pur moment de bonheur. La voix, magnifique, de Marthe Vassalo, sur ***"An Distro"***, ***"La Chaîne"*** ou la poignante ***"Marivonig An Dourdu"***, celle, émouvante, d'Eithne Ni Uillachain sur ***"The fisherman"***, la flûte aérienne de Jean Michel Veillon et le sax de Bernard Le Dréau sur la très belle ***"Gwerz evit ma zad"***, les cordes d'Arz Nevez sur la ***"Valse finlandaise"*** recueillie… en Finlande, tout participe à mettre en valeur le jeu efficace et subtil du guitariste.

Avec ses compositions récentes – neuf titres sur les dix que comporte l'album – qui nous baladent entre swing et recueillement, Gilles Le Bigot laissera une " empreinte " forte, très personnelle et en même temps humble au regard de la tradition. Un disque à suivre à la trace…

Pierre MORVAN

(1) "Tous dessus"…

Dernière minute

Karnag : Contre mauvaise fortune...

C'est bon de terminer 2002 et de commencer 2003 par une victoire. Mis au pied du menhir par le tribunal administratif de Nantes qui prononcera dans les jours qui viennent, très vraisemblablement, l'annulation de l'arrêté d'utilité publique contesté par «Menhirs Libres» pour non conformité avec la loi littorale, le ministre de la Culture, rebondit élégamment en prononçant lui-même le verdict. Il ***«décide l'abandon du projet en cours et demande l'ouverture d'une nouvelle consultation en vue de l'élaboration d'un projet conforme à l'esprit et à la lettre de la Loi de protection du Littoral, ne comportant que des aménagements légers, intégrés au paysage breton, respectueux de l'habitat rural existant quand il est de qualité.»***

Il reprend donc toute l'argumentation développée depuis plus de 10 ans par l'association «Menhirs Libres» qui avait été créée, par les époux Mary, Eugène Riguidel, André Guillais, Joël Guégan et moi-même, suite au noyautage de l'association préexistante par l'administration.



Le ministre n'est pas tendre pour les collaborateurs de ses services. ***«Le projet ne tenait pas compte des femmes et des hommes qui vivent ici», «une population qui mérite le respect».*** *Un projet qui a été mené avec* ***«une pédagogie médiocre...».***

Pour en arriver là, il aura fallu de nombreuses manifestations à Carnac, à Vannes, à Paris. Le dépôt de 28 000 signatures à Bruxelles. L'occupation des locaux carnacois des monuments historiques par le collectif «Holl a gevret» durant 41 jours, il y a peu.

Ceux qui, jusqu'à là, se faisaient condamner lourdement pour **«vol et recel de boulons»**, (six mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende à chacun des époux Mary, pour avoir reporté à leur propriétaire légitime les boulons du grillage qui les empêchaient de rentrer chez eux...) puis traiter de **«quérulent»** relevant de la psychiatrie, ne peuvent qu'apprécier. D'autres, auront du mal à devoir avaler leur chapeau en guise de réveillon. Quand aux autres, ceux qui disaient ***«on ne peut rien, c'est l'État»***, on pourra toujours organiser pour eux une fête du mouton avec remise de décoration et méchoui devant la mairie.

En attendant, quel gâchis financier ! La cour des Comptes serait bien avisée de venir calculer le prix des belvédères hideux montés et démontés, des cabanes à moutons, des expropriations inutiles, des salaires des vigiles durant plusieurs années comme ceux des fonctionnaires en charge de la chose, tous plus brillants les uns que les autres.

Au passage, les caisses du ministère de la Culture étant vidées par les budgets de fonctionnement des folies parisiennes, Jean Jacques Aillagon n'est peut-être pas complètement fâché de réaliser quelques économies à Carnac...

«Menhirs Libres» se félicite donc des bonnes dispositions du ministre, de voir le bon sens prévaloir sur la technocratie parisienne et l'esprit mercantile, demande que la nouvelle donne permette la gratuité du site qui appartient à tous, sa prise en compte de l'ensemble mégalithique qui, loin d'être seulement carnacois, s'étale de la rivière d'Etel à Locmariaquer, son classement par l'Unesco, sa gestion au niveau du Pays d'Auray et son intégration dans l'économie du Pays, dans le respect de l'histoire et des gens qui y vivent.

Cela ne se fera pas en trois ou six mois.

Yannig BARON

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

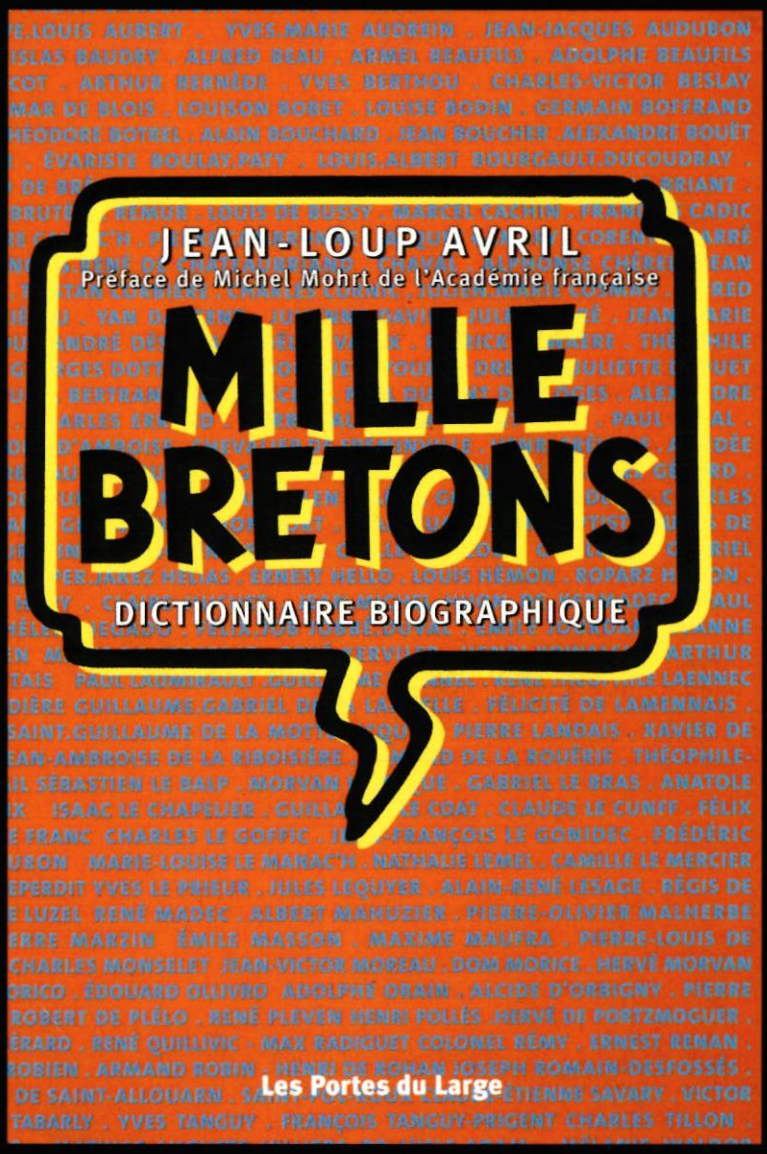
à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Vient de paraître aux éditions LES PORTES DU LARGE



Un tout nouveau dictionnaire biographique breton
1.058 notices - 745 illustrations - 464 pages
Prix : 25 €

Edité avec le concours de la Caisse d'Épargne de Bretagne

Le dictionnaire biographique breton le plus complet depuis le *Répertoire de bio-bibliographie* de René Kerviler (resté inachevé à la mort de l'auteur en 1907).

Jamais auparavant les portraits d'autant de Bretonnes et de Bretons n'avaient été réunis dans un seul livre.

Les éditions «Les Portes du Large» ont précédemment publié :

- *La Bretagne au cœur du monde nouveau*, de Joseph Martray et Jean Ollivro, 150 p., 19 €
- *La Bretagne réunifiée, une véritable région européenne ouverte sur le monde*, de Joseph Martray et Jean Ollivro, 155 pages, 19 €
- *Aventures d'un gentilhomme breton aux îles Philippines*, de Paul Proust de La Gironière, 278 p., 20 €
- *Noms de lieux bretons à travers le monde*, de Bernard Le Nail, 239 p., 20 €
- *Louis de Saint Aloüarn, un marin breton à la conquête des terres australes*, par Philippe Godard et Tugdual de Kerros, 364 p., 60 €

Elles vont faire paraître dans les prochaines semaines :

- *Un mandarin breton au service du roi de Cochinchine*. Jean-Baptiste Chaigneau et sa famille, par André Salles
- *L'Odyssée de Port-Breton ou le rêve océanien du marquis de Rays*, par Daniel Raphalen
- *Un grand marin malouin, Marion Dufresne*, par l'historien australien Edward Duyker
- *Les grands explorateurs bretons*, par Bernard Le Nail

Éditions Les Portes du Large - 34, rue Frédéric Le Guyader - 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - Bretagne


Photo : Didier TRUFFAUT
Armor·lux